

Rapport annuel 2024



COMMISSION
DE COOPÉRATION
ENVIRONNEMENTALE





Table des matières

Mot du directeur exécutif de la CCE	3
Session annuelle du Conseil de la CCE et tribune publique du CCPM	5
Une vision commune pour protéger l’environnement et la salubrité des collectivités d’Amérique du Nord	8
Passer de la vision à l’action	10
Progrès et résultats des projets collaboratifs	12
Projets soutenus par le Conseil	23
Fournir des outils de prise de décisions	34
Mobilisation du public et action communautaire	40
Connaissances écologiques traditionnelles	42
Soutien à l’engagement des jeunes	44
Partenariat nord-américain pour l’action communautaire en environnement	45
Programme de subventions EJ4Climate : justice environnementale et résilience climatique	46
Processus relatif aux communications sur les questions d’application (SEM)	47
Activités de communication de la CCE	49
Administration et gestion	50
Planification, mesure de la performance et rapports sur les progrès réalisés	51
Dépenses en 2024	52

Mot du directeur exécutif de la CCE

Selon l'Organisation météorologique mondiale¹, l'année 2024 a été la plus chaude jamais enregistrée, et chacune des dix dernières années figure également parmi les plus chaudes jamais enregistrées. Les phénomènes météorologiques extrêmes, qui survenaient auparavant quelques fois par an en Amérique du Nord, se produisent désormais à intervalles de quelques semaines, et parfois simultanément. Les feux incontrôlés, inondations, sécheresses, tempêtes violentes, chaleurs extrêmes et autres phénomènes météorologiques totalement imprévisibles entraînent des dommages physiques, humains et environnementaux. Ils causent une baisse des rendements agricoles, des dégâts matériels considérables et des déplacements migratoires, ainsi que des pertes économiques qui se chiffrent en centaines de millions, voire en milliards de dollars. La rapidité des changements climatiques, aggravée par l'accélération de la perte de biodiversité, crée de vastes régions extrêmement vulnérables, exposées à des risques économiques et sanitaires et à des menaces pour la sécurité. À notre connaissance, jamais les populations d'Amérique du Nord ont-elles été confrontées à autant d'instabilité et de risques environnementaux coûteux. La Commission de coopération environnementale (CCE) a été fondée en 1994 dans le cadre de l'ancien *Accord de libre-échange nord-américain* (ALÉNA), remplacé plus tard par l'ACEUM² (*Accord Canada-États-Unis-Mexique*). La CCE est une plateforme dynamique qui promeut la coopération trilatérale pour l'environnement. Elle aide nos trois pays à trouver des solutions harmonisées et collaboratives à certains des plus urgents défis environnementaux auxquels l'Amérique du Nord a été confrontée à ce jour.

Nous œuvrons à l'échelle de l'Amérique du Nord pour partager des pratiques exemplaires de protection de l'environnement et pour renforcer la résilience écologique, cartographier les ressources naturelles de l'Amérique du Nord, dresser des inventaires comparables des polluants et rendre plus sûr le transport transfrontalier de déchets toxiques. Nous avons promu l'efficacité énergétique, la réduction des émissions et l'innovation, et avons soutenu une meilleure gestion des déchets, du recyclage et de la réutilisation. Nous avons collaboré pour protéger les espèces migratrices régionales et les écosystèmes partagés, notamment les forêts, les zones humides, les prairies et les milieux marins. Nous avons appris à respecter et à intégrer le savoir autochtone et les connaissances écologiques traditionnelles dans nos projets et activités axés sur l'environnement. Nous avons mis en place des programmes pour protéger notre air et notre eau, promouvoir la santé publique et lutter contre les iniquités environnementales dans les collectivités vulnérables. Nous avons lancé des projets pour déterminer les sources de pollution et protéger les collectivités contre les phénomènes météorologiques violents, et avons œuvré dans les trois pays pour garantir un meilleur respect de nos lois et règlements environnementaux.

Depuis la fondation de la CCE, il y a plus de trente ans, nous avons mis en œuvre des centaines de projets qui ont mobilisé des milliers de collectivités qui soutiennent des actions locales visant à protéger nos écosystèmes et notre biodiversité. Ces actions ont renforcé la résilience de ces collectivités face aux risques et aux impacts environnementaux. Grâce à notre planification stratégique basée sur la recherche, à nos activités de diffusion, de mobilisation, de communication et d'éducation, grâce à des réunions, des consultations, des webinaires, des séminaires et des conférences (en mode virtuel et en personne), nous avons pu rassembler des dizaines de milliers

de citoyen·nes, de leaders communautaires, d'universitaires, de responsables des politiques, de jeunes, de représentant·es du gouvernement et de membres de la société civile pour partager leurs expériences et participer aux travaux de la CCE pour protéger l'environnement nord-américain.

Le Rapport annuel 2024 résume les programmes et projets que la CCE a menés au cours de l'année en collaboration avec ses partenaires, à l'échelle de l'Amérique du Nord. Il résume en outre les principales activités du Comité consultatif public mixte (CCPM) et du Groupe de spécialistes sur les connaissances écologiques traditionnelles (GSCET) de la CCE, qui fournissent tous les deux des conseils essentiels au Secrétariat et au Conseil de la Commission. Ce rapport vise à informer le public, nos collaboratrices et collaborateurs et nos partenaires sur l'utilisation que nous faisons de nos ressources collectives pour promouvoir la protection de l'environnement en Amérique du Nord, conformément à notre mandat et à nos plans stratégiques et opérationnels.

Le travail de la CCE s'appuie sur des partenariats de longue date et nouveaux entre les populations, les collectivités, la société civile, les entreprises et les organismes publics en Amérique du Nord. Ce travail est plus important que jamais pour mieux gérer nos ressources environnementales, protéger les écosystèmes nord-américains et renforcer la résilience environnementale et communautaire durant de nombreuses années.

Jorge Daniel Taillant

Directeur exécutif

Commission de coopération environnementale

1. En ligne : < <https://wmo.int/news/media-centre/wmo-confirms-2024-warmest-year-record-about-155degc-above-pre-industrial-level> >.

2. ACEUM et T-MEC au Canada et au Mexique, respectivement.

Énoncé de mission de la CCE

Dans le contexte des liens environnementaux, économiques et sociaux qui unissent le Canada, le Mexique et les États-Unis, la Commission de coopération environnementale (CCE) favorise une coopération et une participation du public effectives afin de conserver, de protéger et d'améliorer l'environnement nord-américain dans une perspective de développement durable au profit des générations actuelles et futures.

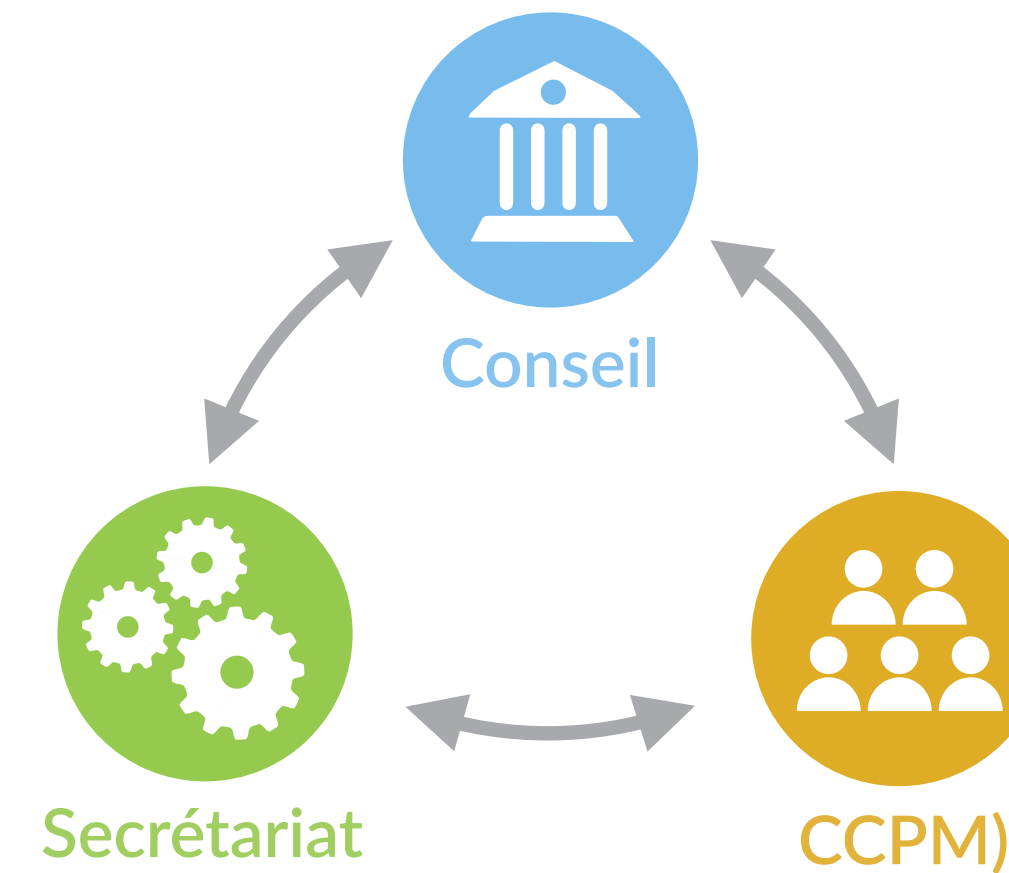


Figure 1. Les trois organes constitutifs de la CCE.

Les trois organes constitutifs de la CCE

Le Conseil, soit l'organe directeur de la CCE; il est composé des plus hauts représentants du Canada, du Mexique et des États-Unis en matière d'environnement.

Le Secrétariat, qui fournit un soutien technique, administratif et opérationnel au Conseil.

Le Comité consultatif public mixte (CCPM), qui formule des avis au Conseil; il est composé de neuf citoyen·nes bénévoles, soit trois de chaque pays (le Canada, le Mexique et les États-Unis).

#CCE31 Session du Conseil

Wilmington, Caroline du Nord, États-Unis
24-26 juin | cec.org/cce31



Figure 2. Graphique de la CCE 31 pour toutes les communications

Session annuelle du Conseil de la CCE et tribune publique du CCPM

Chaque année, la CCE réunit son Conseil, formé des trois plus hauts responsables de l'environnement en Amérique du Nord représentant le Canada, le Mexique et les États-Unis, pour engager un dialogue avec le public sur les questions environnementales urgentes auxquelles fait face le continent nord-américain. En 2024, Michael Regan, administrateur de l'*United States Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement des États-Unis) a accueilli ses homologues à Wilmington, en Caroline du Nord ([#CCE31](https://cec.org/cce31)).

Conformément au paragraphe 3(4) de l'*Accord de coopération environnementale*, le Conseil de la CCE doit tenir des séances publiques au cours de toutes ses sessions ordinaires. Ces séances ont lieu depuis 1995 et représentent une occasion unique pour le public nord-américain de s'entretenir avec les plus hauts responsables de l'environnement et d'échanger leurs points de vue à propos de la protection de l'environnement nord-américain dans le contexte du libre-échange régional. En 2024, la séance publique du Conseil avait pour thème *Renforcer la justice environnementale grâce à l'autonomisation des collectivités*.



Le directeur exécutif de la CCE et le président du CCPM, lors de la tribune publique du CCPM en 2024.

Dans le cadre de la 31^e session du Conseil, la CCE a fait les annonces suivantes³ :

- L'affectation de 1,5 million \$ US au quatrième cycle du programme de subventions *EJ4Climate* (justice environnementale et résilience climatique). Ce programme porte sur les projets qui renforcent la justice environnementale et l'acquisition de connaissances sur les changements climatiques. Il aide les collectivités et les communautés autochtones mal desservies et vulnérables au Canada, du Mexique et aux États-Unis à se prémunir contre les effets des changements climatiques.
- L'affectation de 500 000 \$ CA au lancement d'un nouveau Centre d'action pour la justice environnementale (JE) en Amérique du Nord. Ce centre doit promouvoir des actions équitables sur le plan de la résilience écologique et climatique et de la JE en Amérique du Nord et en tirer parti.
- Quatre nouveaux projets axés sur des enjeux environnementaux prioritaires communs :
 - o *Conception et exécution d'une campagne de sensibilisation durant la Coupe du monde* : ce projet vise à informer le public sur la réduction du gaspillage alimentaire à l'occasion du plus grand événement sportif de l'histoire.
 - o *Échange de pratiques exemplaires de gestion écologiquement rationnelle des batteries d'accumulateurs au plomb usées (BAPU)* : ce projet vise à évaluer l'adoption des conseils de la CCE publiés en 2016 sur la gestion écologiquement rationnelle des BAPU.
 - o Suite du projet de la CCE intitulé *Modernisation du système d'échange de données sur les transferts de déchets dangereux*. Ce projet vise à moderniser le système d'échange électronique de données de notification et de consentement (NCEDE), qui permet d'échanger des données sur les transferts transfrontaliers de déchets dangereux.
 - o Un autre projet de suivi, intitulé *Soutien au groupe scientifique trinational sur le monarque*, vise à assurer les progrès continus de ce groupe et à contribuer aux activités de conservation du monarque en Amérique du Nord.

3. De plus amples renseignements se trouvent à l'adresse : < <http://www.cec.org/wp-content/uploads/cec-council-statement-2024-fr.pdf> >.

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) de la CCE a par ailleurs animé une tribune publique, le 24 juin⁴. Cette tribune était l'occasion pour les membres du public de participer à un dialogue ouvert et de partager leurs expériences pour promouvoir la justice environnementale et l'autonomisation des collectivités en Amérique du Nord. Elle aidera ainsi la CCE à mieux cerner les enjeux environnementaux cruciaux et émergents à l'échelle locale et régionale.

La #CCE31 fut aussi l'occasion pour la CCE de présenter ses travaux sur la justice environnementale, d'animer une table ronde de jeunes qui a permis de découvrir des perspectives intergénérationnelles de toute l'Amérique du Nord, et d'organiser, avec le directeur exécutif de la CCE, une table ronde de spécialistes. Cette dernière comprenait une discussion sur les histoires et trajectoires uniques de la justice environnementale, et sur son évolution au Canada, au Mexique et aux États-Unis.

La session du Conseil et la tribune publique du CCPM de 2024 étaient ouvertes au public et ont été diffusées en direct en français, en anglais et en espagnol.

4. L'ordre du jour de la tribune du CCPM se trouve à l'adresse : < <https://www.cec.org/fr/activites/cce31/> >.



Esteban Escamilla Prado, président du CCPM, lors de la tribune publique du CCPM en 2024.

Une vision commune pour protéger l'environnement et la salubrité des collectivités d'Amérique du Nord

La session du Conseil de 2024 a porté sur les occasions de promouvoir des mesures de justice environnementale en Amérique du Nord visant à autonomiser les collectivités. Par exemple : améliorer la qualité de l'air dans les quartiers défavorisés; favoriser les interactions entre leaders communautaires et représentants gouvernementaux sur des enjeux liés à la justice environnementale; la mobilisation significative de groupes clés, dont les jeunes leaders.

« Les États-Unis sont fiers d'être les hôtes de la 31^e session du Conseil de la CCE, et de réaffirmer leur engagement à promouvoir la justice environnementale et l'autonomisation des collectivités dans le cadre de leur collaboration avec la CCE. Raffermer la gouvernance environnementale et assurer un accès équitable à un air, une eau et des terres propres pour toutes les personnes, en particulier les collectivités historiquement mal desservies, sont les fondements de notre mission. L'autonomisation des collectivités et la promotion d'un engagement constructif, points de mire de nos actions cette année, sont des conditions essentielles pour bâtir un avenir juste, inclusif et durable. Nous allons continuer de collaborer étroitement avec nos partenaires du Canada et du Mexique, ainsi qu'avec les collectivités, les jeunes leaders et les groupes autochtones pour relever nos défis environnementaux les plus urgents, protéger la santé publique et promouvoir la justice environnementale dans toute l'Amérique du Nord. »

— Janet McCabe, administratrice adjointe, EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

« La coopération entre nos trois pays, par l'intermédiaire de la CCE, est plus importante que jamais dans notre lutte contre la triple crise planétaire que constituent la pollution, les changements climatiques et la perte de biodiversité. Nous avons pris d'importantes mesures par rapport à l'environnement, entre autres des projets sur la réduction de la perte et du gaspillage d'aliments, le programme Génération de leaders de l'environnement et des travaux transversaux en matière de justice environnementale. La CCE demeure une partenaire cruciale dans la réalisation de ces projets pour relever nos défis communs à l'échelle régionale. »

— Sandra McCardell, sous-ministre adjointe, Affaires internationales, Environnement et Changement climatique Canada

« Le gouvernement du Mexique reconnaît le droit des communautés à un environnement sain. Aussi voit-il comme une priorité de garantir l'accès équitable et durable aux avantages que procure l'utilisation des ressources naturelles, et de promouvoir et renforcer la participation des peuples autochtones et des collectivités à la prise de décisions concernant l'environnement, dans le respect de leurs connaissances et modes de vie et en cohérence avec les projets et programmes que met en œuvre la CCE en Amérique du Nord. »

— Iván Rico López, sous-ministre des Ressources environnementales et naturelles, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles du Mexique (Semarnat)

La version intégrale de la déclaration du Conseil de la CCE 2024 est disponible [ici](#).

Passer de la vision à l'action

Le [Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025](#) a tracé la voie à suivre pour nos trois pays afin qu'ils relèvent ensemble les défis environnementaux urgents à l'échelle continentale et mondiale. Ce plan définit six domaines de coopération prioritaires et deux approches générales pour appuyer une exécution plus efficace des travaux de la CCE.

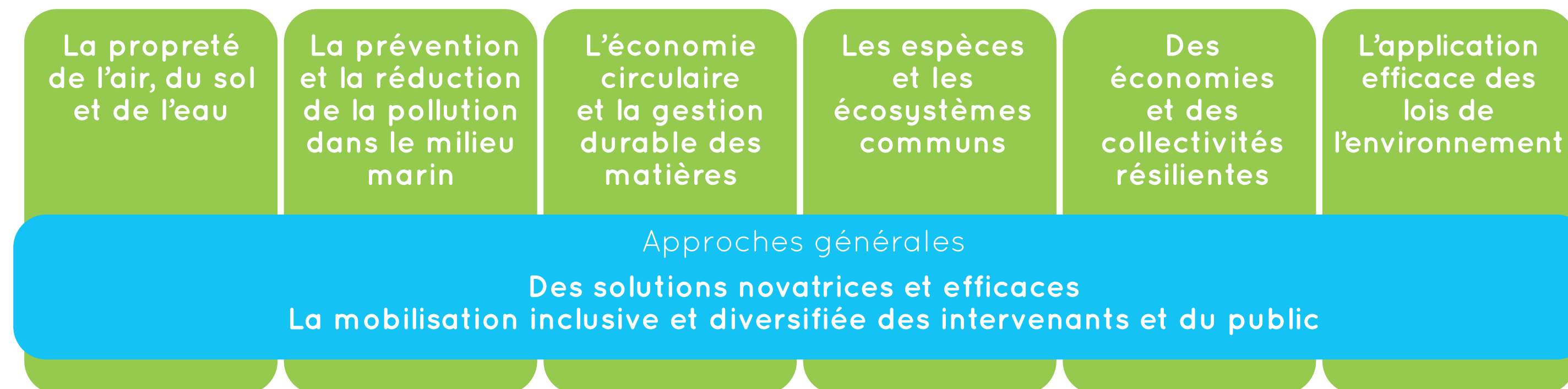


Figure 3. Priorités stratégiques de la CCE pour 2021 à 2025

Le programme de travail collaboratif de la CCE comprend à la fois des projets stratégiques et ceux du Conseil. Les projets stratégiques sont des projets de coopération pluriannuels financés par les contributions annuelles des trois Parties. Ils portent sur les principaux domaines de coopération dans le cadre des priorités stratégiques pour 2021 à 2025 présentées ci-dessus : la propreté de l'air, du sol et de l'eau; la prévention et la réduction de la pollution dans le milieu marin; l'économie circulaire et la gestion durable des matières; les espèces et les écosystèmes communs; des économies et des collectivités résilientes; l'application effective des lois environnementales.

Les projets du Conseil sont généralement financés par les fonds excédentaires accumulés, et sont annoncés chaque année lors de sa session annuelle. Ils s'alignent souvent sur le thème d'une session ou abordent d'autres priorités continentales.

Ce processus dynamique de lancement de nouveaux projets et activités pour répondre à de nouvelles priorités, tout en soutenant l'exécution des projets stratégiques, procure un cadre durable et dynamique pour collaborer aux plus importants et plus pressants enjeux environnementaux à l'échelle nord-américaine.

En 2024, nous avons concentré nos actions sur l'élaboration des projets et activités énumérés ci-après, qui ont fait progresser l'ambitieux programme du plan stratégique quinquennal pour 2021 à 2025. La section qui suit présente l'état d'avancement des projets de coopération au cours de l'année et les résultats notables qu'ils ont permis d'obtenir.



Progrès et résultats des projets collaboratifs



Réduction des déchets marins

Budget et durée : 800 000 \$ CA

30 mois (novembre 2021 à avril 2024)

Les déchets marins constituent un problème croissant qui a des répercussions négatives sur les économies, menace les écosystèmes et les espèces marines, et pose un risque pour la santé humaine. On estime que 80 % des déchets marins proviennent de sources terrestres, souvent par suite de la mauvaise gestion des déchets ou des déchets sauvages qui se déversent dans les cours d'eau pour aboutir dans les océans. Les travaux antérieurs de la CCE comprennent l'élaboration de lignes directrices et d'outils de mobilisation visant à réduire les déchets marins dans les collectivités intérieures. En s'appuyant sur ces travaux antérieurs, ce projet visait à sensibiliser la population au problème des déchets marins, à installer des dispositifs de captage de déchets dans des collectivités choisies, et à collecter des données comparables dans les trois pays. L'objectif était d'éclairer les mesures locales pour réduire les déchets marins d'origine terrestre, notamment les produits et emballages en plastique à usage unique, dans les collectivités intérieures situées le long de cours d'eau en Amérique du Nord.

En 2024, la CCE a aidé des organisations locales à adopter et à utiliser la trousse d'outils de la campagne de sensibilisation du public [Dernier arrêt : l'océan](#) et le guide d'engagement communautaire. Cliquer [ici](#) pour de plus amples renseignements sur ce projet.

Progrès réalisés et résultats notables

- Ce projet a permis de prévenir ou de réduire les déchets marins d'origine terrestre grâce à des outils de mobilisation et de communication pour sensibiliser des collectivités intérieures choisies situées le long de cours d'eau en Amérique du Nord.
- Le CCE a participé aux activités de sensibilisation à la pollution plastique en présentant le projet *Dernier arrêt : l'océan* et du matériel d'engagement communautaire à la Zone d'action sur le plastique du Canada, lors de la session du Comité intergouvernemental de négociation sur la pollution plastique, qui s'est tenue à Ottawa (Canada) en avril. Cela a permis d'informer les personnes susceptibles d'utiliser le matériel de sensibilisation du public aux déchets d'origine terrestre (*Dernier arrêt : l'océan*) et le guide d'engagement communautaire.
- Trois collectivités ont pu élaborer des plans d'action locaux pour réduire les déchets marins d'origine terrestre. La CCE a affiché le matériel du projet *Dernier arrêt : l'océan* dans les espaces publics de Toronto (Canada), de Chiapa de Corzo (Mexique) et des villes du Quadrilatère (*Quad Cities*, États-Unis). Ce matériel a sensibilisé un large public (de plusieurs milliers à plusieurs centaines de milliers de personnes, selon le lieu).
- D'autres collectivités peuvent agir de manière similaire pour prévenir et réduire les déchets sauvages à l'échelle locale en utilisant la trousse d'outils d'engagement communautaire et le matériel de la campagne de sensibilisation du public *Dernier arrêt : l'océan*, accessibles en ligne.
- Le projet a pris fin en 2024.

Promotion de la conservation des pollinisateurs en Amérique du Nord

Budget et durée : 497 000 \$ CA

24 mois (février 2022 à janvier 2024)

Les pollinisateurs aident la reproduction de 80 % des plantes vasculaires sauvages et de 75 % des espèces cultivées; ils sont donc essentiels à la sécurité alimentaire, au bien-être des populations humaines et aux écosystèmes naturels. Or, les populations de pollinisateurs sont en fort déclin à l'échelle mondiale. Cette situation exige d'urgentes mesures de conservation et la mobilisation d'intervenants dans différents secteurs afin de protéger les pollinisateurs et d'accroître leur résilience. Le projet s'appuyait sur des travaux antérieurs de la CCE et des actions nationales continues en matière de conservation. Il jette ainsi les bases pour des entrepôts de données élargis et standardisés qui éclaireront les mesures de conservation à l'échelle du continent. Il permettra en outre de concevoir des outils et des matériels de communication pour sensibiliser le public aux pollinisateurs et à l'importance qu'ils revêtent pour nos écosystèmes en Amérique du Nord.

En 2024, la CCE a communiqué les avantages sociaux, économiques et environnementaux que les pollinisateurs offrent aux collectivités, à la production alimentaire et au fonctionnement des écosystèmes naturels. Sa campagne « Pour les pollinisateurs » aide le public à comprendre l'importance des pollinisateurs et à les soutenir. La CCE a par ailleurs publié l'État des connaissances sur la conservation des pollinisateurs en Amérique du Nord (rapport portant sur les inventaires d'abeilles indigènes) et a appuyé la mise à jour d'un outil géospatial permettant de dresser des inventaires d'abeilles (*The Bee Tool*). Cliquer [ici](#) pour de plus amples renseignements sur ce projet.

Progrès réalisés et résultats notables

- Ce projet a renforcé la conservation des pollinisateurs en Amérique du Nord en fournissant des outils aux professionnel·les de la conservation et des matériels de communication grand public, par exemple :
 - o Un rapport sur les programmes et pratiques d'inventaire et de surveillance des abeilles indigènes
 - o Un rapport sur les stratégies d'organisation des inventaires et de la surveillance des abeilles indigènes en Amérique du Nord à l'aide d'outils géospatiaux facilitant la prise de décisions
 - o L'État des connaissances sur la conservation des pollinisateurs en Amérique du Nord
 - o Des publications fréquentes sur les médias sociaux afin d'encourager des actions positives pour les pollinisateurs, dans le cadre de la campagne de communication numérique pour l'Amérique du Nord « Pour les pollinisateurs »
- Le projet a pris fin en 2024.



Renforcement des avantages qu'offrent les aires marines protégées

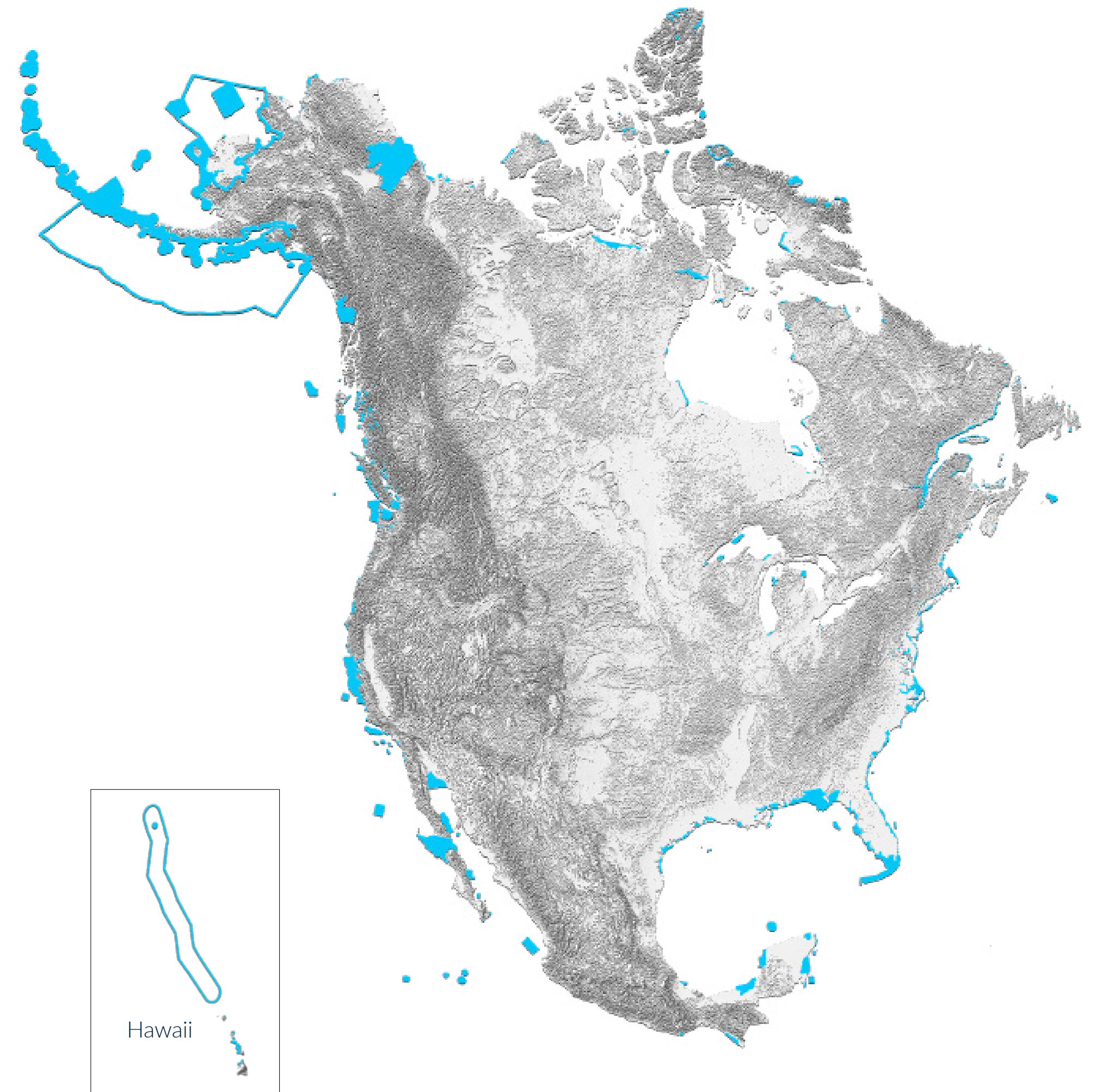
Budget et durée : 590 000 \$ CA
41 mois (janvier 2022 à avril 2025)

Ce projet vise à renforcer les capacités d'adaptation et de connectivité dans les aires marines protégées (AMP) et à soutenir la constitution d'un réseau d'AMP écologiquement durable et socialement inclusif. La CCE reconnaît le rôle de premier plan que peuvent jouer les communautés autochtones et locales dans la gestion et la conservation des zones côtières et marines. Elle soutient également le partage des connaissances et le renforcement des capacités dans ces communautés.

En 2024, la CCE a acquis des connaissances en matière de connectivité et de conservation socioécologique, afin de renforcer la conservation des requins et des baleines dans les paysages marins du nord-est du Pacifique. Elle a aussi partagé des connaissances et pratiques relatives à la gestion du carbone bleu. Cliquer [ici](#) pour de plus amples renseignements sur ce projet.

Progrès réalisés et résultats notables

- Ce projet permet de renforcer les avantages connexes des AMP : en accroissant le leadership autochtone et local au sein des réseaux d'AMP; en facilitant la conservation des paysages marins grâce à la collaboration touchant certains groupes d'espèces; en déterminant et en partageant des pratiques exemplaires en matière d'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation, de restauration des habitats, de carbone bleu et d'autres travaux critiques touchant l'habitat, par exemple :
 - o Organiser une série d'ateliers virtuels sur la restauration et la gestion des habitats de carbone bleu, afin de partager connaissances et pratiques exemplaires à l'échelle de l'Amérique du Nord.
 - o Organiser une série d'ateliers pour appuyer la collaboration transfrontalière sur la conservation des requins migrateurs dans le nord-est du Pacifique.
 - o Contribuer à un atelier sur la conservation *des baleines organisé par l'US National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA, Administration océanique et atmosphérique nationale)*, afin d'en étendre la portée aux spécialistes en Amérique du Nord.





Conservation des prairies et des oiseaux migrateurs

Budget et durée : 450 000 \$ CA

36 mois (novembre 2021 à octobre 2024)

Ce projet a soutenu la conservation des prairies centrales en facilitant la collaboration inclusive et diversifiée, en fournissant des données sur les dimensions humaines de la conservation des prairies, et en élaborant un cadre de collaboration pour suivre les changements que subissent les prairies.

En 2024, la CCE a réalisé une analyse sociale des défis, des contraintes et des éléments moteurs de la conservation des prairies. Elle a aussi analysé les facteurs humains (la motivation, les valeurs, l'économie, les besoins des collectivités et les obstacles) afin d'éclairer les stratégies de conservation. Elle a également organisé des ateliers sur la surveillance de la couverture des prairies indigènes en Amérique du Nord et la publication d'un rapport de suivi connexe. La CCE a soutenu la participation de groupes moins représentés ou absents du *Central Grasslands Roadmap* (Plan directeur pour les prairies centrales), notamment les communautés autochtones du Mexique. Cliquer [ici](#) pour de plus amples renseignements sur ce projet.

Progrès réalisés et résultats notables

- Ce projet a contribué à la conservation des prairies centrales en comblant trois lacunes reconnues dans ce domaine :
 - o Premièrement, il a permis de produire une étude sur les dimensions humaines de la conservation des prairies centrales en vue d'éclairer les mesures de conservation.
 - o Deuxièmement, il a permis de synthétiser les connaissances relatives aux inventaires des prairies pour appuyer une surveillance concertée des changements touchant les prairies centrales.
 - o Troisièmement, le renforcement et l'élargissement de la collaboration au projet *Central Grasslands Roadmap* axé sur la conservation, grâce à une mobilisation plus inclusive des partenaires sous-représentés et de nouveaux partenaires, notamment les communautés autochtones de l'État du Chihuahua, au Mexique.
- Le projet a pris fin en 2024.

Solutions fondées sur la nature pour lutter contre les inondations dans les villes côtières

Budget et durée : 560 000 \$ CA

42 mois (novembre 2021 à avril 2025, prolongé jusqu'en novembre 2025)

Les aires naturelles en périphérie des villes procurent des avantages et des services écosystémiques qui aident les collectivités à s'adapter aux changements climatiques. Les solutions fondées sur la nature (SFN) s'inspirent de ces systèmes pour réduire les risques d'inondation et d'érosion. Elles y parviennent par la protection, la restauration et la gestion durable des milieux naturels côtiers, et l'aménagement de nouvelles structures qui imitent ou exploitent les processus écologiques. Alors que les pays doivent remplacer, renforcer ou construire de nouvelles infrastructures, les SFN constituent un moyen prometteur de combiner les objectifs en matière de conservation, de développement et de réduction des risques de catastrophe. En nous appuyant sur des expériences collaboratives antérieures qui font progresser les connaissances sur le carbone bleu, l'adaptation des zones côtières et les événements extrêmes, nous pouvons renforcer la capacité des collectivités côtières à gérer les risques d'inondation dans un contexte de changements climatiques grâce aux SFN.

En 2024, la CCE a préparé à l'intention des décideur·euses des documents d'orientation sur les avantages connexes des SFN, l'adaptation des infrastructures existantes et la surveillance de l'efficacité des SFN, accompagnés de notes d'information pour favoriser leur adoption. Cliquer [ici](#) pour de plus amples renseignements sur ce projet.

Progrès réalisés et résultats notables

- Le projet cherche à éliminer les obstacles à l'utilisation des SFN pour gérer les risques d'inondation dans les collectivités côtières, en préparant des documents d'orientation sur les avantages connexes des SFN, le suivi de leur performance et l'adaptation d'infrastructures existantes à l'aide des SFN, de manière à fournir aux décideur·euses l'information clé pour choisir les infrastructures qui réduiront les risques d'inondations.
- Le projet renforce la capacité des collectivités locales à mettre en œuvre les SFN, grâce à l'échange de connaissances entre disciplines dans les trois pays par l'intermédiaire d'une série de webinaires pour spécialistes.





Transformation du recyclage et de la gestion des déchets solides en Amérique du Nord

Budget et durée : 1 530 000 \$ CA

Phase I (1^{re} et 2^e années — objectif 1), 745 000 \$ CA

Phase II (3^e et 4^e années — objectif 2), 785 000 \$ CA
48 mois (novembre 2021 à octobre 2025)

La réduction des déchets et la fermeture des boucles de matières permettent de réduire au minimum les impacts environnementaux dans l'ensemble de la chaîne de valeur des ressources et produits et d'ouvrir des possibilités économiques considérables. On estime que les stratégies d'économies circulaires, qui comprennent une multitude d'options de récupération, pourraient générer une croissance économique de l'ordre de 4,5 billions \$ US à l'échelle mondiale. La transition vers une économie circulaire et une plus grande récupération des matières pourrait aussi atténuer les changements climatiques. Le passage à des modèles de production et habitudes de consommation durables consiste à améliorer la gestion et l'utilisation efficace des matières et ressources. Cette transition ouvre la porte à de nouvelles possibilités sur le plan économique et environnemental, tout en garantissant un avenir économique plus durable et résilient.

En 2024, la CCE a finalisé trois études marquantes sur la gestion et le recyclage des déchets de papier, de plastique et de bioplastique au Canada et aux États-Unis, avec en complément des recherches réclamées par le Mexique, qui devaient être menées en 2025. À partir des résultats de ces études marquantes, la CCE a commencé à définir des activités et des essais pilotes de gestion durable des déchets à l'échelle régionale. Ces essais seront mis en œuvre en 2025. Cliquez [ici](#) pour de plus amples renseignements sur ce projet.

Progrès réalisés et résultats notables

- Ce projet permet d'accélérer l'adoption de l'économie circulaire et de pratiques de gestion durable des matières, nécessaires pour transformer le recyclage et la gestion des déchets solides en Amérique du Nord, grâce aux mesures suivantes :
 - o La CCE a mené à terme trois études marquantes sur la gestion et le recyclage des déchets de papier, de plastique et de bioplastique au Canada et aux États-Unis. Ces études permettent de mieux comprendre les possibilités dans le secteur du recyclage et les marchés des matières secondaires, d'appuyer les approches qui favorisent l'écoconception et d'augmenter les taux de réutilisation, de récupération et de recyclage.
 - o Comme en ont convenu les trois Parties, les renseignements initiaux nécessaires pour les études marquantes au Mexique ont été recueillis, et un·e consultant·e a été retenu·e pour mener l'étude sur la gestion des déchets de papier, de plastique et de bioplastique postconsommation et les marchés secondaires au Mexique. Cette étude complémentaire permettra de finaliser les études marquantes pour le Mexique en 2025.
 - o En prévision de la mise en œuvre de la phase II du projet, la CCE a poursuivi les discussions avec le Canada et les États-Unis afin de définir les activités, les ressources ou les essais pilotes à mettre en œuvre. Le comité directeur a convenu de retenir le·la consultant·e qui a mené les études marquantes pour réaliser les essais pilotes de la phase II.

Accroissement de la transparence dans la chaîne d'approvisionnement concernant les substances que renferment les produits

Budget et durée : 270 000 \$ CA

35 mois (juillet 2022 à mai 2025)

Ce projet vise à favoriser la collaboration entre les pays d'Amérique du Nord en vue d'accroître la transparence dans la chaîne d'approvisionnement (TCA). Il vise à accroître la capacité des gouvernements à identifier les produits qui contiennent des substances chimiques préoccupantes, y compris les substances de remplacement préoccupantes (« substitutions regrettables »), et à empêcher leur introduction ou réintroduction dans l'économie. L'information issue de ce projet aidera également l'industrie à créer des chaînes d'approvisionnement résilientes qui répondent à la demande de consommateurs en matière de produits plus sains et d'information sur leur composition chimique.

En 2024, la CCE a réalisé des études de cas dans trois secteurs (produits électroniques, produits cosmétiques et de soins personnels et matériaux de construction). Ces secteurs ont été choisis en raison de leur adoption de pratiques exemplaires concernant la TCA et de leur incidence régionale. La CCE a organisé deux ateliers axés sur des secteurs particuliers afin de recueillir les idées d'autres spécialistes, et un troisième atelier interne visant à générer des recommandations pour améliorer la TCA en Amérique du Nord. Cliquer [ici](#) pour de plus amples renseignements sur ce projet.

Progrès réalisés et résultats notables

- Ce projet permet de déterminer : les technologies et méthodes existantes et nouvelles pour échanger des données sur les produits, les obstacles éventuels pour l'industrie et les moyens pour surmonter ces obstacles. Plus précisément, la CCE a coordonné trois ateliers pour valider et diffuser les résultats des études de cas, et formuler des recommandations en vue d'améliorer la TCA :
 - o Atelier 1 consacré aux produits électroniques (10 octobre 2024)
 - o Atelier 2 consacré aux produits cosmétiques et de soins personnels (23 octobre 2024)
 - o Atelier 3 consacré à la formulation de recommandations (janvier 2025)
- À partir de l'information provenant d'un rapport provisoire, de consultations et d'ateliers, on a achevé les ébauches des trois études de cas, formulé les recommandations, préparé un bref descriptif de l'ensemble des activités et organisé une table ronde dynamique consacrée aux outils et instruments favorisant la TCA couramment utilisés en Amérique du Nord.





Réseau de collectivités pour la justice environnementale (RCJE)

Budget et durée : 190 000 \$ CA

23 mois (avril 2023 à février 2025)

Ce projet vise à constituer un réseau de communautés autochtones, locales, vulnérables, défavorisées ou mal desservies et préoccupées par des enjeux de justice environnementale. L'objectif, sur le plan local, est de renforcer leur capacité à réunir, à approfondir et à diffuser l'expertise communautaire relative aux changements climatiques. Par l'intermédiaire du Réseau, les communautés participantes faciliteront la diffusion des connaissances et pratiques écologiques traditionnelles, mettront sur pied un centre de documentation virtuel pour renforcer l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, et renforceront les capacités des communautés autochtones, locales et vulnérables au Canada, au Mexique et aux États-Unis.

En 2024, la CCE a créé des outils d'échange de connaissances, dont une carte de récits utilisateur et la trousse d'outils du RCJE, qui comprend des renseignements culturellement significatifs. Cliquer [ici](#) pour de plus amples renseignements sur ce projet.

Progrès réalisés et résultats notables

- Ce projet a permis de désigner et de mobiliser des communautés d'Amérique du Nord qui ont des préoccupations communes relatives à la justice environnementale, et d'établir de nouveaux liens entre elles.
- En septembre 2024, la CCE a publié le procès-verbal du premier atelier trilatéral du RCJE, qui a réuni 13 communautés et organisations du Canada, du Mexique et des États-Unis à Oaxaca, au Mexique, en novembre 2023.
- Afin de définir et d'amplifier les stratégies et méthodes efficaces élaborées par les membres fondateurs du Réseau, les responsables du projet ont créé les outils suivants d'échange de connaissances :
 - o une carte de récits utilisateur présentant de façon visuellement attrayante, sur une carte de l'Amérique du Nord, les communautés et organisations qui luttent pour la JE. Cette carte de récits vise à faciliter le partage des ressources et à aider les communautés à tisser des liens avec des groupes aux besoins et défis semblables;
 - o un premier webinaire public, tenu le 13 juin 2024 et consacré aux mécanismes de participation du public et d'engagement communautaire de la CCE, auquel 150 personnes ont participé;
 - o un second webinaire public, tenu le 21 novembre 2024, consacré à l'importance du récit en appui à la justice environnementale et la résilience aux changements climatiques.
- Le projet a permis d'élargir l'accès des communautés aux ressources et à l'information culturellement significative concernant des actions communautaires d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ses effets, sur la base de cadres de justice environnementale. En décembre 2024, la CCE a réuni 18 communautés et organisations lors d'un atelier hybride de renforcement des capacités à Mexico, au Mexique. Cet atelier portait sur les outils pratiques pour renforcer l'autonomie des communautés et la protection de l'environnement.

Stimuler les changements de comportement pour réduire la perte et le gaspillage d'aliments en Amérique du Nord, et une meilleure promotion et adoption des ressources de la CCE sur la perte et le gaspillage d'aliments

Budget et durée : 250 000 \$ CA
18 mois (mai 2024 à octobre 2025)

Le Conseil de la CCE reconnaît l'importance de s'appuyer sur les projets antérieurs de la CCE sur la perte et le gaspillage d'aliments (PGA), et de continuer à mettre en valeur le leadership et la visibilité de la CCE pour soutenir la réduction de la PGA en Amérique du Nord. La CCE met au point des matériels nouveaux et significatifs sur la PGA pour aider les responsables des politiques locales, les collectivités et autres parties prenantes à concevoir et à mettre en œuvre des politiques qui stimuleront les changements de comportement en vue de réduire la PGA. Ce projet poursuit les activités pour intensifier la promotion et l'adoption en Amérique du Nord des ressources PGA actuelles de la CCE, et soutenir la demande croissante des parties prenantes pour son leadership et ses ressources dans ce domaine, en particulier la Trousse d'action anti-gaspillage alimentaire et le document intitulé *Pourquoi et comment mesurer la perte et le gaspillage d'aliments : guide pratique*.

En 2024, la CCE a lancé l'élaboration d'un guide à l'intention des spécialistes qui explique quand et comment appliquer différentes théories du changement de comportement. Ce guide vise à améliorer l'adoption et l'efficacité des programmes et d'autres types d'interventions visant le public en vue de réduire la PGA. En outre, la CCE a poursuivi ses activités de sensibilisation, de promotion et de diffusion touchant ses produits de réduction de la PGA. Cliquez [ici](#) pour de plus amples renseignements sur ce projet.

Progrès réalisés et résultats notables

- Ce projet aide les responsables des politiques locales, les collectivités et autres parties prenantes à concevoir et à mettre en œuvre des politiques qui stimuleront les changements de comportement en vue de réduire la PGA. À cette fin, la CCE :
 - o a dressé un plan de travail, recruté un·e consultant·e et amorcé la conception du guide destiné aux spécialistes, qui sera terminé en 2025;
 - o a poursuivi ses activités de diffusion et de promotion de ses produits liés à la PGA, et a continué à répondre aux demandes externes de soutien relatif à leur utilisation;
 - o a participé activement à la Semaine de prévention du gaspillage alimentaire.





Étude de cadrage d'un centre nord-américain pour la substitution éclairée

Budget et durée : 50 000 \$ CA

6 à 12 mois (juillet 2024 à juillet 2025)

Les substances chimiques sont essentielles à la fabrication de nombreux produits. On a toujours utilisé l'évaluation des risques chimiques et leur gestion subséquente pour contrôler les niveaux d'exposition aux substances chimiques hautement toxiques et préoccupantes ou limiter leur utilisation. La transition vers des substances chimiques plus sûres remet fondamentalement en question les moteurs économiques habituels de la consommation. La « substitution éclairée » passe par l'évaluation et la comparaison de substances chimiques de substitution. Cette approche transdisciplinaire exige un degré élevé de collaboration entre l'industrie, les organismes de réglementation, le milieu universitaire ainsi que d'autres parties prenantes. Ce projet permet de déterminer la faisabilité de la création d'un centre trinational pour la substitution éclairée (CIS, pour *Center for Informed Substitution*) et fournit un plan directeur pour faciliter le partage des connaissances, promouvoir des pratiques exemplaires et favoriser la mise en œuvre d'évaluations de substances chimiques de substitution et la substitution éclairée en Amérique du Nord. Cliquer [ici](#) pour de plus amples renseignements sur ce projet.

Progrès réalisés et résultats notables

- La CCE a terminé la conception du projet et a lancé le processus contractuel avec l'*Institute for Safer Chemicals Alternatives* (ISCA, Institut pour des substances chimiques de substitution plus sûres) afin de mener les activités de mise en œuvre du projet.

Projets soutenus par le Conseil



Méthodes de gestion de l'eau douce des collectivités autochtones en Amérique du Nord

Budget et durée : 500 000 \$ CA

37 mois (octobre 2021 à novembre 2024)

L'eau est essentielle aux aspects culturels, personnels et spirituels de la vie des Autochtones, et ces relations holistiques de même que le transfert intergénérationnel des connaissances éclairent les méthodes traditionnelles de gestion durable des ressources en eau douce. Ce projet a permis de documenter ces points de vue particuliers et de mobiliser les peuples et les communautés autochtones d'Amérique du Nord.

En 2024, la CCE a terminé l'étude de cas canadienne menée avec la Fédération métisse du Manitoba (FMM). Cette étude comprenait une vidéo présentant des entrevues et des activités sociales liées à la gestion traditionnelle de l'eau douce par les Métis de la rivière Rouge, ainsi qu'un portail en ligne présentant la vision autochtone de la gestion et de l'utilisation durables de l'eau douce. Cliquer [ici](#) pour de plus amples renseignements sur ce projet.

Progrès réalisés et résultats notables

- Ce projet a permis de mobiliser diverses communautés autochtones d'Amérique du Nord, en leur offrant une plateforme pour montrer comment les CET et les méthodes d'intendance et points de vue autochtones sont intégrés à la gestion de l'eau douce, et comment ces connaissances, pratiques et croyances collectives peuvent être reproduites à l'échelle régionale.
- Parmi les principaux livrables, le portail en ligne créé par la CCE a documenté ces quatre activités. La CCE continuera de mettre à jour ce portail au cours des années à venir, en y ajoutant de l'information, des outils et des documents significatifs. Il sera accessible sur le site Web de la Commission en 2025.
- La mise en œuvre du projet a pris fin en 2024.

Amélioration de la qualité de l'air dans une optique de justice environnementale

Budget et durée : 1 000 000 \$ CA

36 mois (octobre 2022 à septembre 2025)

Dans le cadre de ses travaux croissants pour promouvoir la justice environnementale, la CCE a lancé ce projet afin d'établir des partenariats avec des collectivités qui veulent intervenir lorsqu'elles constatent des cas de mauvaise qualité de l'air par suite d'exposition à des taux élevés d'émissions de carbone noir (CN) et de matières particulaires ($PM_{2,5}$). Ce projet vise également les collectivités qui pourraient subir des dommages ou des risques environnementaux disproportionnés, ou qui ont des préoccupations en matière de justice environnementale. De concert avec ces collectivités, la CCE souhaite installer des capteurs de polluants atmosphériques à faible et moyen coût pour sensibiliser le public à la pollution atmosphérique et accroître son accès à cette information, détecter les sources d'émissions et formuler de potentielles stratégies d'atténuation.

En 2024, la CCE a officialisé des partenariats de collaboration avec trois organisations communautaires. Elle a aussi déterminé les technologies appropriées pour détecter les $PM_{2,5}$ et le CN et les a fournies à chaque collectivité, et elle a appuyé les activités communautaires pour renforcer les capacités à installer et à utiliser des capteurs de qualité de l'air. Cliquer [ici](#) pour de plus amples renseignements sur ce projet.

Progrès réalisés et résultats notables

- La CCE a conclu une entente de collaboration avec la communauté de la Première Nation Aamjiwnaang, à Sarnia, en Ontario (Canada), la Fundación TOSEPAN, à Sierra Norte de Puebla (Mexique) et le *Comité Cívico del Valle*, à Imperial Valley, en Californie (États-Unis) en vue de mettre en œuvre les activités du projet.
- De plus, la CCE a :
 - o coordonné la première rencontre des partenaires communautaires en mai, à Cuetzalan, État de Puebla (Mexique), afin que chaque organisation puisse présenter son profil et ses priorités;
 - o procuré en tout 12 détecteurs de carbone noir, un pulvimètre portatif, trois stations météorologiques, deux compteurs de particules et 22 capteurs de $PM_{2,5}$. On a déterminé le nombre et le type d'appareil de surveillance, qui ont été répartis en fonction des besoins des collectivités et de la portée de leurs activités;
 - o présenté le projet lors de la session du Conseil et du CCPM en juillet à Wilmington, en Caroline du Nord;
 - o coordonné une formation pratique sur l'installation et le fonctionnement des capteurs dans chaque site. Chaque organisation procède à des essais et à l'élaboration d'une stratégie de surveillance.



Gestion des engins de pêche fantômes en Amérique du Nord

Budget et durée : 1 000 000 \$ CA

38 mois (décembre 2022 à février 2026)

Les engins de pêche fantômes (engins de pêche abandonnés, perdus ou rejetés [EPAPR]) constituent un type particulièrement nuisible de débris marins et posent un grand danger pour les écosystèmes marins. Le *Global Ghost Gear Initiative* (GGGI, Projet mondial de gestion des engins de pêche fantômes) est la première alliance intersectorielle vouée à la résolution de ce problème, et le Canada, le Mexique et les États-Unis y participent en tant que membres gouvernementaux. Ce projet collabore avec le GGGI pour mobiliser les communautés de pêcheurs en vue de prévenir les engins de pêche fantômes, de réduire leur nombre et de les récupérer, et approfondit les connaissances afin de promouvoir une gestion responsable des engins de pêche qui sont en service et en fin de vie utile.

En 2024, la CCE a promu l'adoption de pratiques exemplaires de pêche responsable et appuyé la coordination des projets de sensibilisation aux engins de pêche fantômes au Mexique. Elle a par ailleurs mis à l'essai de nouvelles technologies commercialisables pour réduire le nombre d'engins fantômes, apprendre à la communauté de pêcheurs comment les utiliser et les encourager à les essayer. La CCE a soutenu la récupération des engins de pêche et mené une étude sur leur collecte, leur élimination ou leur recyclage en fin de vie utile. Cliquer [ici](#) pour de plus amples renseignements sur ce projet.

Progrès réalisés et résultats notables

- Prévention de la perte d'engins de pêche dans les communautés de pêcheurs en mettant à l'essai deux nouvelles technologies de suivi de ces engins, et en formant 50 pêcheuses et pêcheurs à l'utilisation de ces technologies à Punta Abreojos, au Mexique.
- Rétablissement de la zone marine dans la baie de La Paz, au Mexique, en mettant fin à des décennies de pêche accidentelle causée par un grand filet sur le fond marin pour ainsi donner un nouvel essor à la vie marine.
- Réduction du coût élevé et de l'empreinte carbone rattachés à la collecte et au transport des filets en fin de vie utile, en adoptant un modèle de collecte en étoile efficace et durable.
- La CCE a appuyé l'adoption élargie de cadres de pratiques exemplaires en animant un atelier lors du festival régional sur les pêches et l'aquaculture durables, à La Paz, au Mexique.

Transition des collectivités éloignées à l'énergie renouvelable

Budget et durée : 500 000 \$ CA

24 mois (avril 2023 à mars 2025 – prolongé jusqu'en février 2026)

Ce projet vise à élaborer des études de cas sur les pratiques exemplaires partout en Amérique du Nord concernant la transition de collectivités à des sources d'énergie plus propres, plus fiables et plus abordables. L'objectif est d'améliorer les conditions environnementales, d'accroître la sécurité énergétique et de promouvoir l'autosuffisance des collectivités et la propriété collective des projets de production énergétique. Ces études de cas seront intégrées dans la *Multi-stakeholder Platform for Transitioning Remote Communities to Renewable Energy* (plateforme multipartite pour la transition des collectivités éloignées à l'énergie renouvelable), mise sur pied par l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) et qui servira de plateforme mondiale de communications sur la transition énergétique de ces collectivités.

En 2024, la CCE a dressé la liste définitive de neuf études de cas en Amérique du Nord (trois par pays), qui sont des modèles de propriété collective et de maintenance de projets d'énergie renouvelable. Elle a invité ces collectivités à partager leur expérience et les enseignements tirés en matière de transition à l'énergie renouvelable. Les collectivités et projets suivants ont été retenus pour les études de cas : au Canada, le *Haeckel Hill-Thay T'äw Wind Energy Project* (Yukon, projet éolien de Haeckel Hill), le *BNA Sawmill Biomass-Fueled Heating System* (Ontario, système de chauffage de scieries

alimenté à la biomasse de la Nation Bingwi Neyaashi Anishinaabek), le projet d'aménagement hydroélectrique Innavik (Québec); au Mexique, les projets de production d'énergie solaire à Zongolica (Veracruz), Sahuaripa (Sonora) et Llera (Tamaulipas); aux États-Unis, le *Borrego Springs Solar Project* (Californie), le *Toro Negro Community Solar Microgrid Project* (Porto Rico) et les projets énergétiques du comté de Northwest Arctic (Alaska). La CCE a par ailleurs collaboré avec les membres de la collectivité, des autorités locales, des partenaires de projet et l'IRENA afin de recueillir des renseignements pour chaque étude de cas, et a mené une campagne pour diffuser et promouvoir les résultats du projet de la CCE/IRENA et des études de cas. Cliquer [ici](#) pour de plus amples renseignements sur ce projet.

Progrès réalisés et résultats notables

La CCE :

- a mené des recherches sur les aspects techniques et socioéconomiques du projet d'énergie renouvelable sélectionné, et produit la documentation sur les études de cas;
- a confirmé l'engagement et la participation des collectivités pour ce qui est de fournir l'information requise pour documenter les études de cas dans chaque lieu;
- a organisé des visites sur place pour y recueillir des renseignements techniques et la rétroaction des collectivités.





Résilience des systèmes alimentaires traditionnels des peuples autochtones

Budget et durée : 300 000 \$ CA

24 mois (janvier 2024 à janvier 2026)

La sécurité alimentaire est l'un des principaux défis mondiaux que doit relever l'humanité. La crise climatique et l'épuisement des ressources naturelles appliquent une pression croissante sur la production alimentaire. Plus que jamais, nous devons en priorité promouvoir et protéger des systèmes alimentaires diversifiés et durables qui contribuent au bien-être de l'humanité et évitent la détérioration du milieu naturel. Les systèmes alimentaires des peuples autochtones existent depuis des temps immémoriaux et sont reconnus pour leur durabilité et leur respect de la nature. Les Autochtones ont fait preuve de résilience et de leadership dans le maintien de leurs systèmes alimentaires traditionnels; or, dans la plupart des communautés autochtones d'Amérique du Nord, des pénuries et des crises frappent ces systèmes. La CCE appuiera une plus grande intégration du leadership et du savoir autochtones, y compris des connaissances écologiques traditionnelles, dans ses activités et décisions concernant les systèmes alimentaires traditionnels des peuples autochtones.

En 2024, la CCE a compilé la littérature existante sur l'utilisation du savoir autochtone dans les systèmes alimentaires des peuples autochtones partout en Amérique du Nord. Elle a aussi amorcé la planification en vue d'organiser une tribune sur les systèmes alimentaires des peuples autochtones d'Amérique du Nord, qui doit avoir lieu au début de 2025. Cliquer [ici](#) pour de plus amples renseignements sur ce projet.

Progrès réalisés et résultats notables

- Ce projet vise à appuyer une plus grande inclusion du leadership, des points de vue et du savoir autochtones, y compris des connaissances écologiques traditionnelles (CET) dans les activités et décisions de la CCE concernant les systèmes alimentaires traditionnels des peuples autochtones. À cette fin, la CCE et le Groupe de spécialistes des CET ont convenu de modifier le projet ainsi :
 - o réduire la portée du projet ou créer des catégories distinctes (p. ex. chasse, agriculture, pêche et espèces aquatiques);
 - o s'assurer que la description du projet met l'accent sur le genre, les jeunes et les Aînés;
 - o collaborer avec un vaste réseau plutôt que collaborer étroitement avec un petit nombre de communautés autochtones.
- Afin de mieux comprendre l'état actuel des systèmes alimentaires traditionnels des peuples autochtones d'Amérique du Nord, la CCE a élaboré un processus pour dresser des rapports de recherche pour les trois pays, le GSCET s'étant déjà mis d'accord sur la portée et les méthodes de mise en œuvre du projet.

Promotion de l'approvisionnement responsable en produits du bois

Budget et durée : 300 000 \$ CA

24 mois (janvier 2024 – janvier 2026)

L'exploitation forestière illicite et le commerce du bois issu de cette pratique représentent un enjeu à la fois national, régional et mondial. Cette pratique entraîne des conséquences sociales, économiques et environnementales néfastes, comme la dégradation des forêts, la perte de terres ancestrales de communautés autochtones et tribales, et la création de conditions inéquitables du marché qui défavorisent les sources légales et durables de bois et de produits du bois. Ce projet fera mieux comprendre l'ampleur de l'exploitation illicite du bois et les risques qu'elle pose pour les chaînes d'approvisionnement en produits du bois dans chaque pays. Il aidera les personnes qui achètent des produits du bois à mieux comprendre ce problème et les différentes façons d'appuyer l'aménagement forestier durable (AFD) et de contribuer à la lutte contre l'exploitation forestière illicite par leur pouvoir d'achat et par l'achat responsable de produits du bois. De plus, le projet encouragera l'utilisation des principaux mécanismes de participation citoyenne à la protection de l'environnement pour traiter les plaintes citoyennes et informera les personnes qui achètent des produits du bois sur les conséquences de l'achat de bois d'origine illicite.

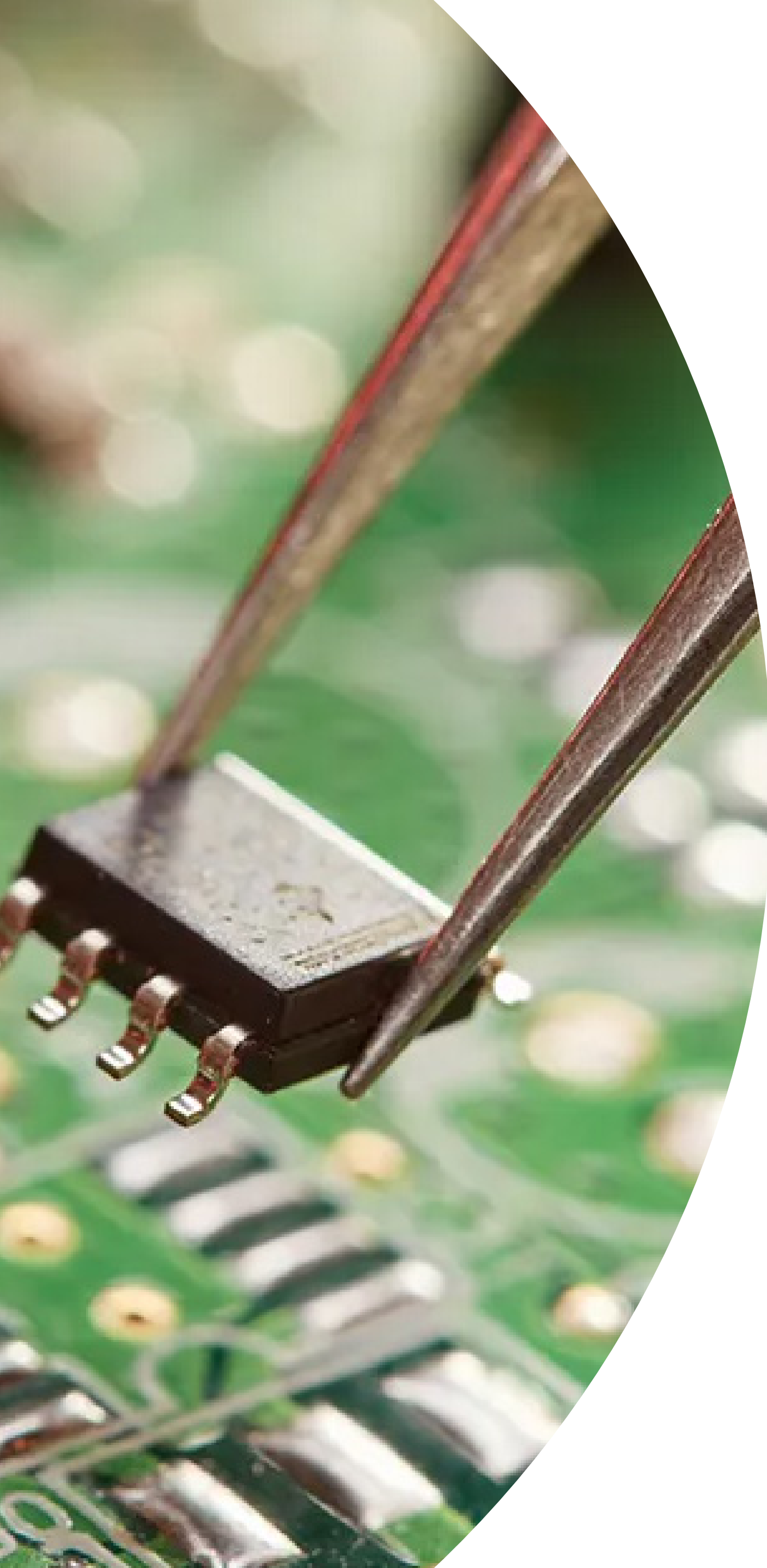
La mise en œuvre de l'activité 1 a commencé officiellement en 2024, par la collaboration entre la CCE et le comité d'évaluation du CCPM pour préparer les lignes directrices visant l'examen de la littérature et des programmes existants, ainsi que l'analyse des connaissances des personnes qui achètent des produits du bois dans les trois pays.

Cliquer [ici](#) pour de plus amples renseignements sur ce projet.

Progrès réalisés et résultats notables

- Lancement de l'activité 1, en décembre 2024, visant à définir le contexte trinational actuel en matière d'AFD, d'exploitation forestière illicite, d'application des lois sur les forêts, de certifications par des tiers et de sensibilisation des personnes qui achètent des produits du bois.





Possibilités de circularité dans le secteur nord-américain de l'électronique : phase 1

Budget et durée : 750 000 \$ CA

24 mois (juin 2024 à juin 2026)

Les modèles économiques linéaires de production et de consommation nécessitent une grande quantité de ressources naturelles et accélèrent la dégradation de l'environnement. Ils exposent les entreprises à davantage de risques en raison de l'augmentation des coûts ainsi qu'à de l'incertitude et à des perturbations en matière d'approvisionnement. Dans le Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025, les Parties ont indiqué que « [l]e passage à des modes de production et de consommation durables peut améliorer la gestion et l'utilisation efficace des matières et des ressources, car il offre de nouvelles possibilités économiques et environnementales tout en assurant aux citoyens·nes un avenir économique stable et plus durable ». Elles ont en outre convenu que « l'économie circulaire et la gestion durable des matières » constituent une priorité stratégique dans les activités de la CCE. C'est pourquoi, lors de la 29^e Session du Conseil de la CCE, les Parties ont annoncé leur intention d'entreprendre des travaux en vue de renforcer l'adoption d'approches axées sur l'économie circulaire en Amérique du Nord, notamment grâce à des modèles de production et de consommation durables. Le secteur de l'électronique a été choisi comme centre d'intérêt de ce premier projet de la CCE sur l'économie circulaire, car il suscite un grand intérêt chez les personnes consommatrices d'Amérique du Nord. En outre, il est tout indiqué pour promouvoir des discussions sur la circularité en Amérique du Nord et sensibiliser le public à ses avantages socioéconomiques et environnementaux dans cette région.

En 2024, la CCE a dressé et mis en œuvre un plan de travail afin d'évaluer le potentiel de circularité du secteur de l'électronique (en particulier pour les téléphones mobiles) au Canada, au Mexique et aux États-Unis, et a défini des moyens de stimuler la circularité en Amérique du Nord. La CCE a

également cherché des moyens d'amorcer une coopération régionale et de sensibiliser le public aux avantages socioéconomiques et environnementaux de l'adoption de modèles durables de production et de consommation, et d'une économie plus circulaire. Cliquer [ici](#) pour de plus amples renseignements sur ce projet.

Progrès réalisés et résultats notables

- Fin de la conception du projet et lancement de sa mise en œuvre.
- La CCE a mené une série d'entrevues avec des spécialistes clés de la circularité du secteur de l'électronique, et a organisé un atelier axé sur la conception avec le comité directeur du projet. Le but était d'étudier le potentiel de circularité dans le secteur nord-américain de l'électronique, en particulier les possibilités touchant la conception, l'innovation, la production durable, l'utilisation efficiente des ressources, la réutilisation, la réparation, la remise à neuf et le reconditionnement. On souhaitait aussi souligner les « éléments positifs », les études de cas et les enseignements tirés pour les économies du Canada, du Mexique et des États-Unis.
- Les résultats de 2024 serviront de base à l'élaboration, en 2025, d'une étude de recherche qui fournira des observations et un contexte significatifs pour promouvoir la circularité dans le secteur de l'électronique en Amérique du Nord, et examinera les possibilités de coopération pour améliorer la circularité de ce secteur en amont dans toute la région.

Atteindre l'horizon 2030 : une perspective environnementale pour la coopération en Amérique du Nord

Budget et durée : 500 000 \$ CA

23 mois (avril 2024 à février 2026)

Le projet *Atteindre l'horizon 2030 : une perspective environnementale pour la coopération nord-américaine* (H-2030) déterminera les importants défis environnementaux que peut relever la CCE d'ici 2030 et fournira de l'information et des données essentielles en vue d'élaborer le Plan stratégique de la CCE pour 2026 à 2030. Le rapport H-2030 qui découlera de ce projet servira de document d'orientation stratégique et de source de données pour les responsables des politiques, organisations, universités et autres parties prenantes clés en Amérique du Nord et dans d'autres régions, afin d'éclairer la recherche, l'élaboration de politiques et les mesures à prendre.

En 2024, la CCE a lancé les travaux de coopération trilatérale dans le cadre de ce projet, en organisant une série de réunions, dont une tribune publique du CCPM, afin de recueillir des idées en vue de la préparation du rapport H-2030. Cliquer [ici](#) pour de plus amples renseignements sur ce projet.

Progrès réalisés et résultats notables

- Afin de formuler et de transmettre des recommandations sur la façon dont elle pourrait, au cours des cinq prochaines années, aider à relever les défis environnementaux auxquels est confrontée l'Amérique du Nord :
 - o La CCE a engagé des discussions collaboratives avec des spécialistes gouvernementaux afin de définir des sous-sujets et de potentiels projets pilotes pour chacun des trois domaines prioritaires du projet H-2030 :
 - Technologies d'observation de la Terre et autres outils de systèmes d'information géographique (SIG)
 - Transports durables
 - Services écosystémiques et utilisation et gestion durables de la biodiversité
 - o Des représentant·es autochtones, du secteur privé, d'ONG et de gouvernements infranationaux ainsi que le public ont pu exprimer leurs opinions sur les enjeux prioritaires H-2030 durant la [tribune publique du CCPM Atteindre l'horizon 2030 : une perspective environnementale pour la coopération nord-américaine](#), tenue à Mexico les 4 et 5 décembre 2024.





Stratégies d'atténuation rapide des polluants climatiques de courte durée de vie

Budget et durée : 400 000 \$ CA

18 mois (septembre 2024 à février 2026)

Le méthane est un polluant climatique de courte durée de vie (PCDV) et un puissant gaz à effet de serre. Au Sommet des leaders nord-américains (SLNA) de 2023, le Canada, le Mexique et les États-Unis « se sont engagés à prendre des mesures rapides, concertées et ambitieuses afin de bâtir des économies propres et de combattre la crise climatique ». Ils ont aussi promis de « réduire les émissions de méthane dans le secteur des déchets et des eaux usées d'au moins 15 % par rapport aux niveaux de 2020 d'ici 2030 et de renforcer la collaboration concernant la mesure et l'atténuation des émissions de méthane dans les secteurs des déchets et de l'agriculture », y compris la réalisation de l'Engagement mondial sur le méthane. Il est essentiel de quantifier précisément les émissions de méthane afin de soutenir et d'assurer des stratégies solides de réduction des émissions. Les technologies de télédétection sont devenues de précieux outils pour mieux mesurer les émissions de méthane et combler les lacunes dans les données. Le présent projet examinera l'utilisation de ces technologies pour améliorer les inventaires d'émissions de méthane et l'efficacité des mesures d'atténuation dans le secteur des déchets.

En 2024, la CCE a élaboré le plan de travail du projet, qui vise à formuler des recommandations réalisables pour améliorer la quantification, les méthodes de mesure et les inventaires des émissions de méthane en Amérique du Nord. La phase de mise en œuvre du projet doit commencer en janvier 2025. Cliquer [ici](#) pour de plus amples renseignements sur ce projet.

Progrès réalisés et résultats notables

- La CCE a participé à l'élaboration du plan de travail du projet.

Travaux coopératifs en cours d'élaboration en 2024

Le programme de travail collaboratif de la CCE comprend à la fois des projets stratégiques et ceux du Conseil. Les projets stratégiques sont des projets de coopération pluriannuels financés par les contributions annuelles des trois Parties. Ils portent sur les principaux domaines de coopération dans le cadre des priorités stratégiques pour 2021 à 2025. Les projets du Conseil sont généralement financés par les fonds excédentaires accumulés, et sont annoncés chaque année lors de sa session annuelle. Ils s'alignent souvent sur le thème de la Session du Conseil ou abordent d'autres priorités continentales.

Projets du Conseil

- Projet communautaire d'éducation écologique pour la protection du patrimoine bioculturel
- Projet d'adaptation aux changements climatiques : Améliorer les procédures nord-américaines de communication d'information sur les sécheresses
- Méthodes inclusives d'adaptation et de résilience au climat en milieu urbain
- Centre d'action pour la justice environnementale en Amérique du Nord (CAJEAN)

Projets stratégiques

- Renforcement des capacités pour garantir un fonctionnement efficace du système d'échange électronique de données de notification et de consentement (NCEDE) et d'autres déchets contrôlés par les trois pays
- Échange de pratiques exemplaires pour la gestion écologiquement rationnelle des batteries d'accumulateurs au plomb usées
- Tirer parti de la Coupe du monde et d'autres événements de grande envergure pour sensibiliser à la réduction du gaspillage alimentaire
- Renforcement de la conservation du monarque grâce à une collaboration fondée sur des données probantes



Fournir des outils de prise de décisions

Registre nord-américain des rejets et des transferts de polluants (RNARTP)

Le projet de Registre nord-américain de rejets et de transferts de polluants (RNARTP) s'inscrit dans la priorité « La propreté de l'air, de l'eau et du sol » du Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025. Il consiste à compiler, à harmoniser et à présenter les données, sources, quantités et modes de gestion des polluants que déclarent quelque 40 000 installations industrielles aux registres de rejets et de transferts de polluants (RRTP) du Canada, du Mexique et des États-Unis. Ces données sont accessibles sur le site Web (et base de données consultable) *À l'heure des comptes en ligne*, et dans les analyses de la série de rapports *À l'heure des comptes*. Les gouvernements, l'industrie, le milieu universitaire, les collectivités, les ONG et le grand public utilisent ces données pour examiner et mieux comprendre les rejets et transferts de polluants déclarés par les industries nord-américaines, les risques qu'ils posent et les mesures de prévention de la pollution prises.

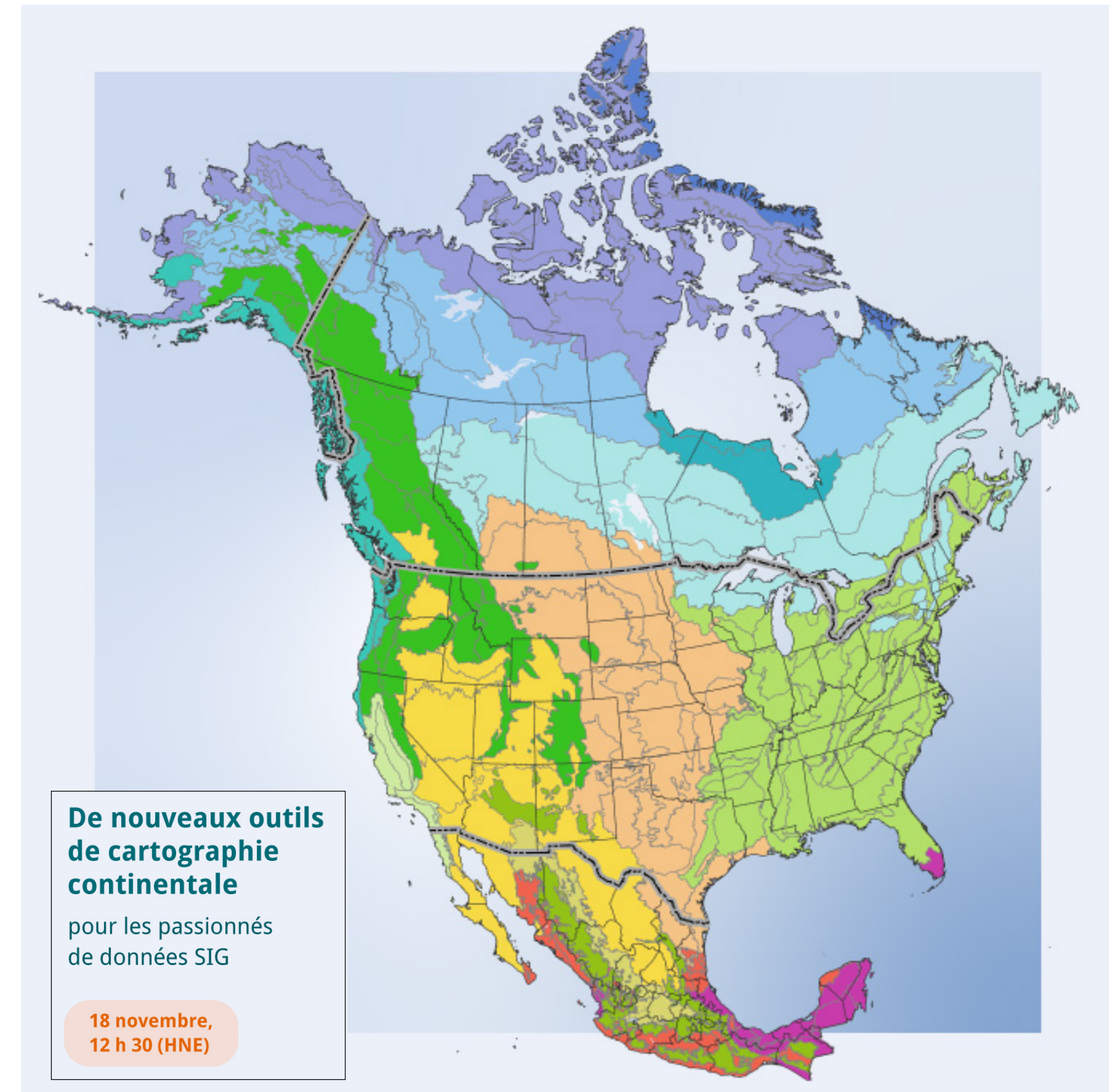
En 2024, la CCE a mis à jour l'ensemble de données pour 2006-2022 et l'a intégré dans le site *À l'heure des comptes en ligne*, et a commencé à intégrer les données préliminaires pour 2023, de même qu'un nouvel [outil d'examen des données sur les gaz à effet de serre \(GES\)](#). Cet outil donne accès aux données sur les émissions de GES d'installations particulières et permet de dresser le bilan complet des émissions atmosphériques d'installations déclarantes. Dans le but d'élaborer des stratégies efficaces pour améliorer la comparabilité des données du RNARTP, une évaluation a été faite des lacunes et enjeux en matière de comparabilité des données, tout comme des processus pour modifier les exigences nationales en matière de déclaration visant les substances et les secteurs. Une deuxième phase de ces travaux, comprenant des entrevues avec les responsables des RRTP nationaux, aura lieu en 2025. La CCE a poursuivi son projet pilote mené en collaboration avec le Groupe de travail sur les RRTP de l'OCDE. Il s'agit d'un sondage des programmes RRTP membres visant à valider les données des installations sources et destinataires qui font l'objet de transferts transfrontaliers. Les résultats de ce sondage sont attendus en 2025. La CCE a finalisé son rapport intitulé *Défi de la prévention de la pollution (P2)*, qui évalue les renseignements sur la prévention de la pollution fournis par le secteur automobile et sa chaîne d'approvisionnement en Amérique du Nord. Elle a aussi lancé la deuxième phase, qui consiste à inviter les représentant·es du secteur et d'autres spécialistes à partager des renseignements et des idées sur la façon d'améliorer la qualité, l'exhaustivité et l'utilité des données relatives à la prévention de la pollution.

Progrès réalisés et résultats notables

- La CCE a mis à jour et publié les données collectées de 2006 à 2022, ajouté les données trinationales révisées pour 2023 et présenté un nouvel outil d'examen des données sur les gaz à effet de serre, qui sera publié au printemps de 2025.
- La CCE a évalué la comparabilité des données du RNARTP nord-américain et préparé un questionnaire connexe pour des entrevues qui seront menées auprès de responsables des RRTP nationaux en 2025.
- La CCE a préparé un sondage pour les responsables des RRTP des pays membres de l'OCDE, en vue de valider la qualité des données relatives aux installations sources et destinataires qui font l'objet de transferts transfrontaliers. Les résultats de ce sondage sont attendus en 2025.
- La CCE a poursuivi les discussions avec les responsables du RNARTP sur la qualité et la comparabilité des données, et a fourni des renseignements pour aider le Mexique dans l'examen et la mise à jour de son programme RRTP.
- La CCE a terminé le rapport d'évaluation du *Défi de la prévention de la pollution (P2)*, qui vise le secteur de l'automobile et sa chaîne d'approvisionnement, et a commencé à mobiliser les représentant·es et spécialistes du secteur afin d'améliorer la qualité et l'utilité des données P2.

Atlas environnemental de l'Amérique du Nord

L'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord présente des données géospatiales environnementales combinées et harmonisées du Canada, du Mexique et des États-Unis. Cette ressource cartographique en ligne offre une perspective continentale et régionale des enjeux environnementaux transfrontaliers. Un visualiseur de cartes en ligne permet d'examiner des couches cartographiques thématiques téléchargeables de l'Amérique du Nord. On peut ainsi visualiser divers aspects de l'environnement, comme les régions écologiques terrestres et marines, les zones climatiques et les aires protégées des trois pays. L'Atlas appuie un grand nombre de recherches et d'analyses gouvernementales et universitaires sur les enjeux environnementaux en Amérique du Nord, comme en font foi plus de mille rapports et articles scientifiques publiés qui renvoient à cette ressource. L'Atlas appuie la mise en œuvre du Plan stratégique pour 2021 à 2025 grâce à des données géospatiales que l'on peut associer à toutes les priorités stratégiques. Des données issues d'activités et de projets de la CCE permettent souvent d'ajouter de nouvelles couches cartographiques thématiques actualisées. On peut consulter l'Atlas [ici](#).



Système nord-américain de surveillance des changements dans la couverture terrestre

Projet de collaboration permanente entre la CCE et les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis et leurs services cartographiques respectifs, le Système nord-américain de surveillance des changements dans la couverture terrestre (NALCMS, selon le sigle anglais) sert à surveiller la couverture terrestre et ses changements au fil du temps. Cette couverture donne lieu à une classification de l'occupation du sol, qu'il s'agisse de forêts, d'infrastructures urbaines, de plans d'eau ou de terres agricoles, entre autres. Cette classification permet de distinguer les caractéristiques naturelles et anthropiques de la couverture. Les produits du NALCMS, que l'on trouve dans l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord, décrivent de façon transparente et uniforme la couverture terrestre et les changements qu'elle subit dans toute l'Amérique du Nord grâce à la compilation et à l'harmonisation d'ensembles de données géospatiales nationales. De plus amples renseignements sur le NALCMS se trouvent [ici](#).

Progrès réalisés et résultats notables

- En janvier 2024, la CCE a tenu et animé la réunion annuelle du projet Système nord-américain de surveillance des changements dans la couverture terrestre (NALCMS) à Aguascalientes, au Mexique.
- Tous les ensembles de données du NALCMS sur la couverture terrestre à une résolution de 30 m ont été mis à jour en 2024 à l'aide de la méthode de classification la plus récente et la plus précise, afin d'améliorer la comparabilité des données au fil du temps.
- En mars 2024, la CCE a présenté l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord lors de la réunion de l'USGEO, groupe d'organismes gouvernementaux des États-Unis participant à l'observation de la Terre et à la collecte de données géospatiales dans le cadre du réseau international *Group on Earth Observations* (GEO).
- En avril 2024, la CCE a présenté l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord à AmeriGEO, un groupe régional d'organisations internationales et d'organismes fédéraux qui participent à l'observation de la Terre et à la collecte de données géospatiales en Amérique du Nord, en Amérique centrale, en Amérique du Sud et dans les Caraïbes. Le groupe fait partie du réseau international GEO.
- En août 2024, la CCE a mis à jour et publié l'ensemble de données géospatiales de l'Atlas intitulé « Routes d'Amérique du Nord », importante couche de référence pour analyser la fragmentation des écosystèmes et des habitats, ou la gestion des risques de catastrophe.

- En août 2024, la CCE a créé et publié une nouvelle carte avec ensemble de données intitulée « Sites d'enfouissement », premier inventaire des sites d'enfouissement et décharges en Amérique du Nord. Une carte interactive permet de visualiser et de contextualiser l'emplacement des sites d'enfouissement grâce à l'imagerie par satellite, ce qui est utile pour analyser les potentiels impacts environnementaux et climatiques.
- En novembre 2024, la CCE a présenté l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord lors de la cinquième *Open Science Meeting* (OSM, réunion scientifique ouverte) du *Global Land Programme* (GLP, programme mondial sur les terres) de Future Earth, à Oaxaca, au Mexique. Ses représentant·es ont fait du réseautage avec des chercheur·euses et spécialistes des systèmes paysagers reconnu·es à l'échelle internationale.
- La CCE a également créé des produits cartographiques pour appuyer ses autres programmes et projets :
 - o Portail cartographique en ligne dans le cadre du projet de Réseau de collectivités pour la justice environnementale (RCJE).
 - o Outils de visualisation de cartes pour activités de diffusion relatives au processus SEM, au PNAACE, au programme EJ4Climate et au Blitz international de suivi du monarque.



Résultat des activités du CCPM

En 2024, le Comité consultatif public mixte (CCPM) a misé sur une collaboration plus étroite avec les autres organes constitutifs de la CCE et le Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (GSCET) de la Commission, et sur le projet du CCPM intitulé *Promotion de l'approvisionnement responsable en produits du bois*. Cliquer [ici](#) pour de plus amples renseignements sur le CCPM.

Champs d'intérêt du CCPM :

- Commerce et environnement – Promouvoir le dialogue et le partage de connaissances entre les Parties et les représentants du secteur privé sur les questions environnementales d'intérêt commun, et examiner les possibilités de réseautage avec d'autres organisations.
- Crise climatique – Renforcer le dialogue avec le public nord-américain et sa mobilisation en vue d'atténuer les changements climatiques et s'y adapter, dans le cadre d'événements qu'organise le CCPM.
- Eau – Apporter son soutien au GSCET durant la phase ultime du projet *Méthodes de gestion de l'eau douce des collectivités autochtones en Amérique du Nord*.
- Aborder l'important sujet de l'iniquité, en utilisant ses tribunes pour soutenir les personnes et groupes marginalisés et défavorisés par rapport à leurs défis et possibilités uniques.

À ces fins, le CCPM a organisé les activités suivantes :

- Il a tenu trois séances de travail à huis clos.
- Il a activement promu et diffusé les réunions de la CCE.
- Il a transmis trois avis au Conseil.
- Il a organisé deux consultations publiques.
- Il a lancé la phase de mise en œuvre de son projet intitulé *Promotion de l'approvisionnement responsable en produits du bois*, après avoir obtenu l'approbation des Parties.

Progrès réalisés et résultats notables

- Les membres du GSCET et du CCPM ont participé aux Journées de l'engagement jeunesse de la CCE, le 18 janvier.
- Le président du CCPM a participé aux réunions du comité de sélection des programmes EJ4Climate et PNAACE pour y présenter les propositions des trois pays qui, selon lui, correspondaient le plus aux thèmes respectifs.
- Le président du CCPM a fait le point sur l'élaboration du Plan annuel d'activités 2024 du CCPM durant une réunion virtuelle des représentant·es suppléant·es, le 9 février. Il a mentionné qu'il fallait nettement intensifier la collaboration avec le GSCET, ainsi qu'avec des parties prenantes clés de la région, en particulier les collectivités mal desservies aux prises avec des enjeux de justice environnementale.
- Les 21 et 22 mars, les membres du CCPM ont participé à la table ronde organisée par le GSCET sur les principes régissant les connaissances écologiques traditionnelles en Amérique du Nord. On y a échangé des idées sur l'importance d'établir ces principes nord-américains, et il a été question des façons dont le CCPM pourrait appuyer cette activité.

- Le CCPM a transmis trois avis au Conseil : 1) sur la conservation communautaire des ressources en eau douce; 2) sur la nouvelle *Initiative communautaire d'éducation environnementale pour la protection du patrimoine bioculturel*, au terme de trois semaines de consultation publique; 3) sur la justice environnementale.
- Le CCPM a lancé une *consultation publique en ligne sur la nouvelle Initiative communautaire d'éducation environnementale pour la protection du patrimoine bioculturel* de la CCE, du 4 au 25 mars. En tout, 69 participant·es ont envoyé des commentaires dans le cadre de cette consultation publique : 42 du Mexique, 11 du Canada, 13 des États-Unis et 3 d'autres pays.
- Le CCPM a lancé la phase de mise en œuvre de son projet intitulé *Promotion de l'approvisionnement responsable en produits du bois*. Les membres du CCPM ont créé un sous-comité qui formulera des remarques tout au long de la mise en œuvre du projet, ont passé en revue les documents correspondants et ont exécuté d'autres tâches pertinentes prévues dans la description de projet.
- Le CCPM a tenu une tribune publique, les 4 et 5 décembre à Mexico, sur le thème *Atteindre l'horizon 2030 : une perspective environnementale pour la coopération nord-américaine (H-2030)*.

Mobilisation du public et action communautaire

Mobilisation inclusive et diversifiée

En 2024, la CCE a géré des activités visant à assurer une mobilisation soutenue et des relations plus étroites avec les parties prenantes clés. Elle a forgé et étoffé des partenariats avec des communautés et des groupes sous-représentés, défavorisés et marginalisés et renforcé son engagement envers eux. La CCE s'est également employée à accroître sa visibilité, à sensibiliser le public aux enjeux environnementaux cruciaux, et à renforcer son rôle unique de facilitatrice de la collaboration. Elle a continué à chercher et à mettre en œuvre des approches innovantes et inclusives pour créer des synergies, et a favorisé la détermination et la mise à profit de possibilités de collaboration. La CCE a aussi élaboré et lancé de nouvelles campagnes de sensibilisation et de changement de comportement, coorganisé des événements et examiné des approches novatrices en matière de participation diversifiée et inclusive, notamment celle d'activistes de la justice environnementale, de leaders autochtones, des jeunes, de membres de la communauté 2ELGBTQIA+ et de parties prenantes du secteur privé. Les possibilités de partenariat et activités de mobilisation, en personne et en ligne, comprenaient : des tables rondes sur des enjeux clés, des événements collaboratifs,

des vidéos, des activités et déclarations mixtes avec des partenaires de premier plan, et des ententes de partenariat pour promouvoir les discussions à l'échelle continentale et mondiale. Ces actions visaient à valoriser la collaboration et les partenariats, et à renforcer le partage des connaissances et l'engagement à tirer parti d'actions à l'appui des principales questions environnementales. La CCE a par ailleurs cerné des partenariats possibles pour appuyer l'établissement de cadres continentaux et internationaux, améliorer sa visibilité et son engagement lors d'événements régionaux et internationaux, et ainsi faire de l'Amérique du Nord un chef de file en matière d'environnement.

Progrès réalisés et résultats notables

- La CCE a élaboré des stratégies de mobilisation du public relativement à ses événements (p. ex. CCE31, tribunes du CCPM, Semaine de prévention du gaspillage alimentaire, Réseau de collectivités pour la justice environnementale [RCJE] ou projet sur les déchets marins), qui ont atteint plus de 14 000 personnes durant l'année.
- Elle a participé, avec la Fédération canadienne de la faune, à un webinaire sur la conservation du monarque et le Blitz international de suivi du monarque.

- Elle a participé à la Zone d'action sur le plastique du Canada lors de l'événement INC-4, afin d'accroître la visibilité de la CCE, et surtout de présenter ses outils de lutte contre les déchets marins et d'engagement communautaire.
- Dans le cadre des célébrations de son 30^e anniversaire, la CCE a coordonné une campagne sur les réseaux sociaux de ses partenaires en mettant de l'avant ces derniers et en soulignant son rôle de facilitatrice dans ces collaborations et partenariats.
- Elle a organisé une visite où elle a invité des organisations internationales basées à Montréal à découvrir la Commission et ses travaux.
- Elle a soutenu le lancement du projet d'éducation écologique et la consultation publique relative au projet Horizon 2030.
- Elle a coordonné la huitième édition du Blitz international de suivi du monarque, avec neuf organisations partenaires des pays d'Amérique du Nord, dont la Fédération canadienne de la faune, nouveau partenaire. Cette année, les résultats du Blitz ont révélé une hausse du nombre de participant·es (5 798) et d'observations de monarques, d'œufs, de chenilles et de chrysalides (11 647) par rapport à l'an dernier. Ce partenariat continu met en évidence le rôle clé de la CCE dans la promotion de la science participative en Amérique du Nord, ainsi que la valeur des partenariats à long terme.

- La CCE a élargi son public grâce à des recherches ciblées sur des secteurs et des parties prenantes clés, et à la maintenance d'une base de données de parties prenantes (Borealis), qui contient actuellement plus de 10 000 noms. Elle cherche continuellement à mieux connaître, à évaluer et à élargir son public cible.
- Elle a créé une série de matériels de diffusion évolutifs qui promeuvent le travail de toutes les unités de la CCE, notamment des vidéos présentant ses collaboratrices et collaborateurs et ses activités de mobilisation des jeunes menées au fil des ans, ainsi que des matériels présentant le travail de la CCE lors d'événements (affiches propres à chaque unité, 30 ans de conservation du monarque et engagement jeunesse). Ces matériels de diffusions sont l'objet d'adaptations constantes en fonction des différents publics et événements.
- Elle a renforcé ses partenariats avec l'Université de Waterloo, le bureau de l'Amérique du Nord du Programme des Nations Unies pour l'environnement et la *Convention sur la diversité biologique* (CDB) des Nations Unies, en coorganisant un événement parallèle officiel lors de la COP16 à Cali, en Colombie. Elle a commencé à collaborer avec l'Université de Sherbrooke, le Colegio de la Frontera Sur-Ecosur, l'Université McGill, l'Institut québécois d'intelligence artificielle (Mila) et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS). La CCE a également renforcé ses liens avec d'autres organisations internationales basées à Montréal, par l'intermédiaire de Montréal International. Elle s'emploie constamment à maintenir toutes ses relations de partenariat et à trouver des moyens de tirer parti des mesures qu'elle prend.

- Elle a facilité l'identification des conférencier·ères et des participant·es aux événements en fonction du public visé. Ce réseau en pleine expansion permet l'identification continue de nouveaux conférencier·ères et participant·es à tous ses événements.
- Elle a rehaussé la visibilité de ses partenaires et collaborateur·trices en mettant en valeur leur contribution à ses travaux (vidéo *Les voix de la collaboration*, vidéo de la Stratégie d'engagement jeunesse et nouvelle page Web consacrée aux partenariats, qui sera régulièrement mise à jour).
- Elle a géré les activités de renforcement des capacités en organisant des activités de partage des connaissances dans le cadre de la série de dîners-causeries consacrés à divers sujets : l'INC-4, l'IA et les enjeux environnementaux, les travaux de la CCE (Atlas, protocole autochtone, transition juste, etc.). On a déjà prévu de nouveaux sujets pour une série en cours.
- Elle a participé à des événements régionaux et présenté ses outils à de nouveaux publics, notamment lors de la cinquième *Open Science Meeting* (OSM, réunion scientifique ouverte) du *Global Land Programme* (GLP, programme mondial sur les terres) de Future Earth à Oaxaca, au Mexique. Elle évalue régulièrement les mesures prises pour accroître sa visibilité.

- Elle a soutenu la diffusion de programmes de subventions visant à renforcer la mobilisation du public et continuera à le faire dans les années à venir.
- Elle a soutenu la collaboration en ce qui concerne l'IA, la mobilisation des jeunes, les CET et les enjeux environnementaux, et elle continue à cibler et à évaluer de nouvelles activités avec des organisations partenaires.
- Elle a soutenu la diffusion de demandes de propositions, de rapports et d'information relative à la Commission, et va continuer de le faire afin d'accroître sa visibilité et d'étendre encore plus son réseau.



Séance de travail avec les jeunes.

Connaissances écologiques traditionnelles

Le Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (GSCET) conseille la CCE par rapport à l'intégration des CET et des points de vue autochtones dans les travaux et recommandations stratégiques de la Commission. Cliquer [ici](#) pour de plus amples renseignements sur le GSCET.

En 2024, la CCE a achevé les quatre activités du projet dirigé par le GSCET sur les méthodes autochtones de gestion de l'eau en Amérique du Nord. Ce projet comprenait trois études de cas (une pour chaque pays), menées en collaboration avec la Fédération métisse du Manitoba, le gouvernement tribal des Neets'aai Gwich'in et l'*ejido* Bécal (État du Campeche). La CCE a mis en œuvre un projet sur la résilience des systèmes alimentaires traditionnels des peuples autochtones et élaboré des principes relatifs aux CET, qui serviront de lignes directrices et de normes minimales pour la collaboration de la CCE avec les peuples autochtones et les détenteurs de connaissances écologiques traditionnelles. Le GSCET a recommandé au Conseil de tenir compte des dimensions autochtones de la justice environnementale, et de renforcer la capacité de la CCE à faire entendre la voix des peuples autochtones dans le cadre de la gestion de l'environnement.





Cérémonie dirigée par des Autochtones durant l'événement de la CCE.

Progrès réalisés et résultats notables

- Les membres du GSCET ont rencontré les représentant·es du Secrétariat en mars 2024 afin d'examiner les livrables en attente dans le cadre du projet *Méthodes de gestion de l'eau douce des collectivités autochtones en Amérique du Nord*, et de discuter de l'importance des principes relatifs aux CET pour la CCE.
- En mars 2024, le GSCET a rencontré les spécialistes des politiques autochtones (un ou deux par pays) pour leur demander conseil quant à l'élaboration des principes relatifs aux CET.
- Le GSCET a rédigé et approuvé les Principes directeurs nord-américains relatifs à l'intégration des connaissances écologiques traditionnelles, et les a communiqués au Secrétariat et aux Parties en juin 2024.
- À la suite de la session du Conseil, le GSCET s'est réuni pour discuter et élaborer des avis à l'intention du Conseil inspirés des sujets, des thèmes et des résultats de sa session. Il a recommandé au Conseil de prendre en considération les dimensions autochtones de la justice environnementale,

et a appuyé le renforcement des capacités de la CCE à faire entendre la voix des peuples autochtones dans le cadre de la gestion de l'environnement.

- Le conseiller, Affaires autochtones, parfois accompagné d'un·e membre du GSCET, a participé aux activités de l'équipe de conception du projet d'éducation écologique, et a régulièrement informé l'ensemble des membres du GSCET. Le GSCET devrait participer plus activement à la mise en œuvre de ce projet.
- Un membre mexicain du GSCET a participé à la réunion en personne à Puebla, au Mexique, afin d'offrir des conseils et de partager ses connaissances avec les partenaires autochtones et les participant·es à la réunion, pendant la phase de mise en œuvre du projet de surveillance de la qualité de l'air. L'inclusion de ce membre du GSCET a renforcé le dialogue et mis en évidence le soutien que peut apporter la CCE aux communautés autochtones en matière de gestion environnementale.



Jeunes leaders de l'environnement durant une séance de travail.



Représentant-es des jeunes et spécialistes de la justice environnementale.

Soutien à l'engagement des jeunes

Le CCE a élaboré sa Stratégie d'engagement jeunesse (SEJ) 2024-2026 et le plan de mise en œuvre de cette dernière. De plus, elle a lancé la deuxième édition du programme Génération de leaders de l'environnement (PGLE). Elle a également organisé ses deuxièmes Journées de l'engagement jeunesse, qui comprenaient un atelier en ligne et une table ronde animée par trois jeunes leaders de l'environnement. Cet événement était une occasion unique pour les jeunes d'Amérique du Nord de contribuer activement aux travaux de la CCE par l'intermédiaire des consultations publiques du CCPM et de sa tribune consacrée au projet H-2030 (dont une séance était axée sur « la voix des jeunes »). Cliquer [ici](#) pour de plus amples renseignements sur l'engagement des jeunes.

Progrès réalisés et résultats notables

- La CCE a lancé sa Stratégie d'engagement jeunesse 2024-2026 et le plan de mise en œuvre de cette dernière.
- Elle a reçu 129 propositions de solutions dans le cadre du programme Génération de leaders de l'environnement 2024.
- Elle a participé à la neuvième édition de l'*International Youth Conference*.
- Elle a célébré la Journée internationale des femmes et des filles de science et la Journée internationale de la jeunesse en publiant un bulletin présentant les projets de quelques-unes des jeunes faisant partie de son réseau (anciennes lauréates du Défi innovation jeunesse) et les activités d'engagement des jeunes menées par la Commission.
- Elle a appuyé l'élaboration d'une activité axée sur les jeunes durant la session du Conseil et a favorisé l'engagement jeunesse.
- Elle a appuyé la séance axée sur les jeunes durant la tribune du CCPM consacrée au projet Horizon 2030.
- Les jeunes ont participé activement à la consultation menée par le CCPM sur Horizon 2030.
- La CCE a célébré la Journée internationale de la jeunesse, en soulignant le succès du Défi innovation jeunesse et d'autres activités d'engagement des jeunes.

Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement

Par l'intermédiaire de son programme de subventions Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE), la CCE mobilise les communautés locales et autochtones en vue de relever les défis environnementaux les plus pressants. Cliquer [ici](#) pour de plus amples renseignements.

En 2024, la CCE a mené à terme huit projets subventionnés dans le cadre du précédent cycle (2022-2024). En novembre 2023, elle a lancé son septième cycle de subventions du PNAACE (2024-2026), avec un appel de propositions de projets qui visent et autonomisent les peuples et communautés autochtones, et qui renforcent l'adaptation aux changements climatiques par la protection et l'application respectueuse de leurs systèmes de connaissances.

Progrès réalisés et résultats notables

- La CCE a mené à terme les 15 projets subventionnés dans le cadre du tout premier cycle de subventions du programme (2021-2022).
- Elle a reçu 285 propositions pour le septième cycle du PNAACE.
- En juin 2024, elle a [annoncé les 10 bénéficiaires du PNAACE](#) pour le septième cycle.
- Nous pouvons fournir, sur demande, des données probantes sur certains projets.



Programme de subventions EJ4Climate : justice environnementale et résilience climatique

Présentez votre projet d'ici le 14 novembre pour obtenir une subvention allant jusqu'à **175 000 \$ CA**

PROGRAMME DE SUBVENTIONS
EJ4Climate
POUR LA JUSTICE ENVIRONNEMENTALE
ET LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE

« PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES
D'ÉDUCATION POUR RENFORCER
LES CONNAISSANCES
SUR L'ADAPTATION AUX
CHANGEMENTS CLIMATIQUES »

cec.org/fr/ej4climate

 CCE

Depuis septembre 2021, la CCE met en œuvre le programme de subventions EJ4Climate. Ce programme soutient les collectivités vulnérables et mal desservies ainsi que les communautés autochtones d'Amérique du Nord en les aidant à mieux se préparer et résister aux effets des changements climatiques. Il subventionne directement des organismes communautaires et vise à soutenir la justice environnementale en favorisant la participation et l'autonomisation de collectivités à la recherche de solutions aux défis environnementaux, ainsi que l'établissement de partenariats pour remédier à leur vulnérabilité sur les plans environnemental et sanitaire, notamment en raison des changements climatiques. Cliquer [ici](#) pour de plus amples renseignements sur ce programme.

Progrès réalisés et résultats notables

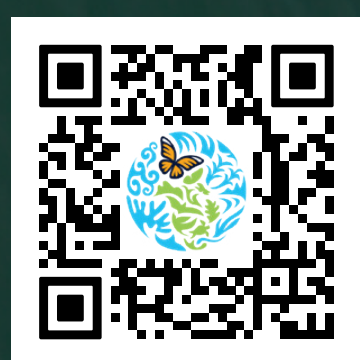
- Tous les projets (15) subventionnés dans le cadre du tout premier cycle de subventions ont été menés à terme.
- Les projets subventionnés dans le cadre du deuxième cycle EJ4Climate se sont poursuivis.
- La CCE a reçu 244 propositions pour le troisième cycle EJ4Climate; en mai 2024, elle a retenu 13 projets à subventionner.
- En septembre 2024, elle a lancé l'appel de propositions pour le quatrième cycle EJ4Climate, sur le thème « Programmes communautaires d'éducation pour renforcer la justice environnementale et les connaissances sur l'adaptation aux changements climatiques ».
- Six titulaires de subvention ont fait une présentation en personne lors de la session 2024 du Conseil, dans le cadre de la présentation du 26 juin sur les travaux de la CCE en matière de JE.
- Un membre du personnel de la CCE s'est rendu sur le site de deux projets, aux États-Unis et au Canada.
- Sur demande, nous pouvons décrire l'impact de certains projets.

Processus relatif aux communications sur les questions d'application (SEM)

Processus SEM

Le processus de la CCE relatif aux communications sur les questions d'application (SEM, selon son acronyme anglais) favorise la participation du public à l'application efficace et transparente des lois de l'environnement en Amérique du Nord.

Si vous avez une raison de croire qu'une telle loi n'est pas appliquée de manière efficace par le Canada, le Mexique ou les États-Unis, le processus SEM pourrait répondre à vos préoccupations.



cec.org

Vous en apprendrez davantage au sujet de ce processus en balayant ce code.



Établi à l'origine en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), le processus relatif aux communications sur les questions d'application (processus SEM, selon son acronyme anglais) est aujourd'hui régi par les articles 24.27 et 24.28 de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM). Selon ce processus, toute personne qui réside en permanence dans l'un des trois pays nord-américains ou qui en est citoyenne, ou toute entité qui y est établie, peut présenter une communication pour alléguer que le Canada, le Mexique ou les États-Unis ont omis d'appliquer efficacement leurs lois environnementales. De 1994 à la fin de 2024, le Secrétariat a reçu 115 communications : 34 visaient le Canada, 65, le Mexique, 14, les États-Unis, et deux visaient à la fois le Canada et les États-Unis. Parmi ces communications, 21 provenant du Canada, 50 du Mexique et 8 des États-Unis satisfaisaient aux critères d'admissibilité permettant la poursuite du processus SEM. Depuis 2020, le Secrétariat a reçu 17 communications : deux du Canada, 14 du Mexique et une des États-Unis, et leurs taux d'admissibilité étaient les suivant : 2 (100 %), 12 (75 %) et 1 (100 %), respectivement. Enfin, le Secrétariat a publié à ce jour 27 dossiers factuels⁵.

5. Un dossier factuel est essentiellement un rapport d'enquête qui contient des renseignements de nature technique, scientifique et juridique, ainsi que des entrevues avec des représentant-es des gouvernements et des analyses réalisées par des spécialistes indépendant-es. Il décrit les considérations environnementales, légales et de santé publique pertinentes. Cliquer [ici](#) pour de plus amples renseignements.

En 2024, la CCE a reçu trois nouvelles communications et a poursuivi le traitement de 10 autres. Dans deux cas, le Secrétariat a déterminé que la communication satisfaisait aux critères de recevabilité énoncés au paragraphe 24.27(2) de l'ACEUM, et a demandé au gouvernement de répondre conformément au paragraphe 24.27(3). Le Secrétariat a décidé de clore le processus pour deux communications en raison de problèmes d'admissibilité : *Raffinerie Cadereyta* et *Time Ceramics*. Le Secrétariat a informé le Conseil que la constitution d'un dossier factuel était justifiée pour une communication : *Pollution par les navires dans les eaux canadiennes du Pacifique*. Il a publié un dossier factuel pour la communication *Tortue caouanne* et a commencé la constitution d'un autre, pour la communication *Marsouin du golfe de Californie*. Le Secrétariat a constitué un dossier factuel pour la communication *Fracturation hydraulique dans l'État de Nuevo León*, la dernière en cours régie par l'ANACDE, et en a présenté la version définitive au Conseil.

Les trois communications présentées en 2024 portent sur l'omission alléguée du Mexique d'assurer l'application effective de ses lois environnementales : i) pour réglementer les émissions atmosphériques d'une raffinerie près de Monterrey, dans l'État du Nuevo León; ii) pour protéger les forêts et les ressources en eau contre les effets sur l'environnement d'une usine de céramique à Hidalgo; iii) pour évaluer l'impact environnemental d'un projet de ligne de chemin de fer dans l'État du Sonora. Cliquer [ici](#) pour de plus amples renseignements.

Progrès réalisés et résultats notables

- Trois nouvelles communications ont été présentées à la CCE.
- Six décisions ont été rendues, et une recommandation de constituer un dossier factuel.
- Un dossier factuel provisoire a été présenté au Conseil.
- Un dossier factuel définitif a été présenté au Conseil et rendu public.
- Deux dossiers factuels provisoires sont en cours de constitution.
- Le Secrétariat a respecté 100 % des échéances.
- Le processus SEM a été présenté lors de neuf événements (organisés ou non par la CCE). Ces présentations devant environ 300 personnes avaient pour objectif d'éduquer divers publics sur le fonctionnement du processus SEM, de faire le point sur les communications actives, d'aborder les défis et les pratiques exemplaires avec d'autres parties prenantes de la région, et de discuter de la manière dont le processus SEM sert les priorités d'ordre juridique et social, comme la justice environnementale.





Activités de communication de la CCE

En 2024, la CCE a multiplié les communications avec ses publics cibles concernant ses travaux sur les priorités trilatérales : publications, communiqués, bulletins d'information plus fréquents, nouveaux produits audiovisuels, participation à des événements et présence accrue sur les réseaux sociaux. Elle a aussi tiré parti des nouvelles possibilités à l'échelle régionale et internationale. La CCE a rehaussé sa visibilité et a sensibilisé le public afin qu'il comprenne mieux ses travaux ainsi que son rôle dans le cadre de la coopération environnementale et de la participation du public. Par ailleurs, elle a continué de moderniser l'accès à l'information des décideur·euses et des personnes et groupes intéressés qui peuvent changer les choses par leurs actions, en présentant les travaux de la Commission lors de tribunes nationales et internationales.

Progrès réalisés et résultats notables

- Nombre de mentions dans les médias : 2 740
- Portée médiatique : 2,07 milliards de visionnements potentiels au total (selon un chef de file dans le suivi des médias)
- Portée médiatique : 51,8 millions de visionnements probables dans les médias traditionnels (selon un taux standard de 2,5 % de la portée potentielle totale)
- Valeur publicitaire équivalente estimée : 19 163 803 \$ US
- Visites du site Web de la CCE : visionnement de 379 680 pages par 25 505 utilisatrices et utilisateurs récurrents
- Abonnés des médias sociaux : 56 600
- Impressions sur les médias sociaux : 4,56 millions
- Engagements uniques sur les médias sociaux : 93 075
- Taux moyen de lecture des bulletins d'information : 30 %

Administration et gestion

La CCE fait la promotion de pratiques saines en matière de gestion financière, de recrutement et de formation de personnel, de manière à favoriser la diversité et le perfectionnement des compétences en milieu de travail. Elle a actualisé ses politiques, amélioré ses systèmes de technologie de l'information (TI) et leur résilience, rationalisé ses Services de réunion et établi une politique de durabilité de ses bureaux.

Progrès réalisés et résultats notables

Gestion financière

- La CCE a établi un protocole pour les paiements aux nouveaux fournisseurs et la modification des instructions de paiement, afin de réduire les risques de cyberfraudes bancaires, et de surveiller les courriels d'hameçonnage et d'autres cyberactions frauduleuses.
- Elle a présenté ses états financiers trimestriels au Conseil et a pris des mesures pour limiter les écarts.
- Elle a continué d'améliorer l'efficacité de son système de paie et maintenu stables ses coûts d'exploitation internes.

Gestion des ressources humaines

- La CCE a réussi à recruter du personnel chevronné et a appuyé le perfectionnement de son personnel; par exemple :
 - o Recrutement de professionnelles et professionnels compétents et de haut niveau : un conseiller, Affaires juridiques et SEM et une personne spécialiste de la justice environnementale.
 - o Soutien de l'engagement des jeunes et promotion des capacités des jeunes professionnel·les, en accueillant deux boursier·ères et sept stagiaires pour soutenir le mandat du directeur exécutif, appuyer le GSCET, ainsi que les unités Croissance verte, Communications et Affaires juridiques et SEM.
 - o Soutien au perfectionnement du personnel, et tenue d'une réunion du personnel sur la résolution des conflits grâce aux conversations constructives.
 - o Formation linguistique continue pour améliorer les communications avec les principales parties prenantes, et mieux intégrer l'équipe de la CCE à la vie locale.
 - o Mise en œuvre d'une étude comparative de la structure salariale de la CCE (la précédente remonte à 2021).
 - o Élaboration de lignes directrices visant le programme de stages de la CCE.
 - o Poursuite de l'amélioration du plan d'intégration, et élaboration de documents à distribuer pour s'assurer que les gestionnaires et les recrues comprennent mieux les valeurs du Secrétariat, leurs responsabilités et les activités de la CCE.
 - o Tenue d'un exercice participatif dirigé par les employé·es sur les valeurs au travail pour renforcer l'esprit d'équipe.

Infrastructure des systèmes d'information

- La CCE a assuré la mise à jour et la maintenance de ses outils TI qui appuient les projets, les plateformes interactives, le site Web et d'autres systèmes d'exploitation.
- Elle a mis à niveau l'infrastructure du réseau de ses bureaux et lancé un cycle de modernisation du matériel des postes de travail.
- Elle a mis à niveau le logiciel d'arrière-plan qui prend en charge la PRE.
- Elle a mis en place une authentification multifacteur afin d'améliorer la sécurité de ses comptes d'infonuagique gérés par Microsoft.

Services de réunion

- La CCE a créé des outils afin de pouvoir planifier plus tôt les réunions et de surveiller plus étroitement les budgets pour limiter les coûts.

Durabilité du bureau

- Le comité interne *Evergreen* a travaillé à l'élaboration d'une politique de durabilité du bureau, afin de promouvoir la durabilité dans tous les aspects des activités de la CCE à Montréal, et de réduire le plus possible l'empreinte sociale et environnementale de ses activités.

Planification, mesure de la performance et rapports sur les progrès réalisés

Comme l'indique le Plan stratégique pour 2021 à 2025, la mise en œuvre d'un cadre de mesure de la performance permet à la CCE de montrer les progrès qu'elle réalise dans l'atteinte de ses buts et objectifs en matière d'environnement. Ce cadre favorise l'engagement de la CCE envers la transparence, l'excellence, la collaboration, l'inclusivité et l'intégrité par l'amélioration de son rendement, de sa responsabilité et de sa capacité à produire des rapports. Il s'agit également d'un mécanisme de surveillance qui permet d'intégrer la rétroaction vive afin de réorienter et d'affiner les mesures, au besoin.

Les activités de planification et de mesure de la performance de la CCE constituent de puissants mécanismes pour renforcer la gouvernance environnementale. L'évaluation des travaux de la CCE doit également tenir compte des divers avantages tangibles et intangibles qui découlent de la priorité qu'elle accorde à la participation du public et à la collaboration avec les parties prenantes clés. Tout au long de 2024, la CCE a exécuté des activités de planification, de suivi et de production de rapports, y compris l'élaboration d'une évaluation des effets à long terme de ses travaux sur les oiseaux migrateurs menés de 2015 à 2019. Cliquer [ici](#) pour de plus amples renseignements sur le cadre de planification et de mesure de la performance de la CCE.

Progrès réalisés et résultats notables

- La CCE a mis à jour ses indicateurs de performance clés sur les plans organisationnel et stratégique.
- Elle a publié un résumé de l'évaluation des effets à long terme des [travaux de la CCE pour stimuler l'adoption de la certification à la norme d'efficacité énergétique ISO 50001 \(2015-2018\)](#).
- Elle a publié un résumé de l'évaluation des effets à long terme des [travaux de la CCE sur les effets des épisodes de chaleur extrême \(2015-2018\)](#).
- Elle a publié un résumé de l'évaluation des effets à long terme des [travaux de la CCE pour soutenir le Réseau d'observateurs locaux de l'environnement \(2015-2016\)](#).
- Elle a défini de nouveaux IPC essentiels qui seront ajoutés à nos pages Web consacrées à [notre incidence](#) en 2025.
- Elle a publié son [Rapport annuel 2023](#).
- Elle a préparé sept rapports de clôture pour des activités et projets achevés en 2023 et 2024.
- Elle a périodiquement rendu compte de l'évolution et de la mise en œuvre de son programme de travail collaboratif.
- Elle a publié son [Plan opérationnel 2024](#).

Dépenses en 2024*

LIVRABLES		
Projets de coopération		2 230 033
Programmes de subventions		3 787 901
Communications sur les questions d'application		401 884
Suivi des rejets et des transferts de polluants (RRTP) en Amérique du Nord		202 335
Plateformes interactives de la CCE		136 542
TOTAL LIVRABLES		6 758 695
SOUTIEN ORGANISATIONNEL ET MAINTENANCE		
Soutien au CCPM		381 351
Soutien au Conseil		282 389
Communications		87 541
Mobilisation des parties prenantes et formation de partenariats		376 753
Maintenance de l'infrastructure des		343 937
systèmes d'information		157 367
Planification stratégique et opérationnelle		109 964
TOTAL SOUTIEN ORGANISATIONNEL ET MAINTENANCE		1 739 302
ADMINISTRATION ET GESTION		
Salaires, avantages sociaux et perfectionnement professionnel		4 506 316
Frais d'exploitation		756 399
Soutien administratif externe		407 088
Recrutement, réinstallation et orientation		83 415
Bureau et mandat du directeur exécutif		195 478
TOTAL DES DÉPENSES		14 446 693
Moins les gains de change		-1 307 214
DÉPENSES		13 139 479

*Basé sur les états financiers vérifiés pour l'exercice.
(tous les montants sont en dollars canadiens)



COMMISSION
DE COOPÉRATION
ENVIRONNEMENTALE